

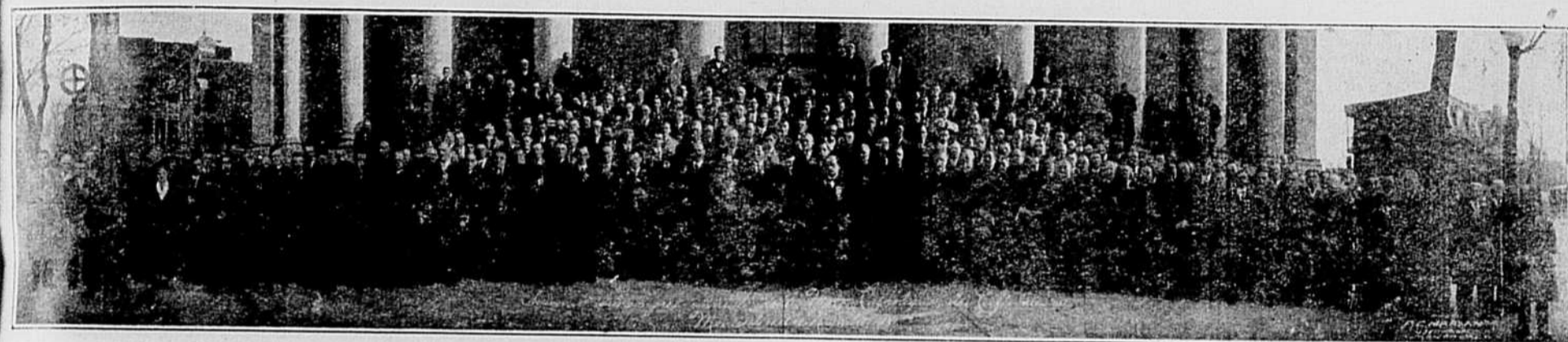
LA TERRE DE CHEZ NOUS

Vol. IV, No. 6

BULLETIN OFFICIEL DE L'UNION CATHOLIQUE DES CULTIVATEURS INC.

S.-Jérôme, 18 novembre 1931

Le congrès de l'U.C.C. en 1931



Groupe des Congressistes photographiés au cours du Congrès 1931. (Photo Marsan, Cliché Imp.- Photo. J.-H.-A. Labelle.)

LE CONGRES

Mardi le 10 novembre, les officiers, aumôniers et directeurs de l'U.C.C. se sont réunis à l'Hôtel Pennsylvania.

Trois séances ont été tenues au cours de la journée; l'étude du rapport financier et celle des résolutions diverses ont été faites avec soin et ont été ensuite acceptées pour être présentées aux délégués du Congrès pour adoption ou rejet.

Le 11 novembre

Le 11 novembre, les congressistes se sont formés en groupe devant l'Hôtel Pennsylvania et précédés de la fanfare de l'Institut saint-Antoine, dirigée par les RR. FF. de la Charité se sont rendus à l'église Saint-Jacques où une messe basse fut dite par le R.P. Léon Lebel, s.j. aumônier général de l'U.C.C.

Le chant fut organisé par le Cerele de Saint-Jean-Baptiste de Rouville et le sermon de circonstance fut donné par le R.P. Alex. Dugré, s.j. Le prédicateur, connu de la plupart des congressistes, s'est appuyé sur l'encyclique "Quadragesimo anno" pour montrer l'importance que l'Eglise attache aux associations professionnelles analogues à l'Union Catholique des Cultivateurs. Nous y reviendrons.

La quête fut faite par MM. Eug. St-Germain et J.-B.-A. Abarie, deux ex-présidents d'Unions Diocésaines.

A la sortie de l'église, les congressistes, au nombre de 900 environ, se dirigèrent vers la Païestrestre, précédés de leur fanfare et le travail commença immédiatement par l'inscription des délégués, leur identification et la distribution des brochures et rubans-souvenir.

1ère Séance

A 10 h. 30, M. Aldéric Lalonde, président général déclara le con-

grès ouvert et donna lecture du câblogramme à être adressé au Saint Père, lequel se lit comme suit :

**Au cardinal Pacelli,
Cité Vaticane, Rome, Italie.**

Congrès, Union Catholique des Cultivateurs de la Province de Québec, Présidence Mgr Georges Gauthier, offre hommages et filiale soumission, implore bénédiction.

Léon Lebel, s.j. Aumônier

Aldéric Lalonde, Président

M. Lalonde proclama ensuite les Lauréats du Concours de Propagande et M. Paul Boucher donna lecture du rapport annuel, lequel rapport a été publié "in extenso" dans notre dernier numéro.

Les Congressistes se réunirent devant la Bibliothèque Municipale pour la photographie du groupe.

2e Séance

La 2e séance fut ouverte à 2 heures sous la présidence d'honneur de Mgr J.-A. Verreau, curé de l'Isle Verte, Aumônier de l'Union Diocésaine de Rimouski.

Les Présidents actifs conjoints furent M. Aldéric Lalonde et M. Abel Marion, 2e Vice-Président général.

M. Marion prononça une allocution d'ouverture très intéressante à la suite de laquelle le rapport lu le matin par le Secrétaire général fut adopté sans discussion.

M. l'abbé Jean Bergeron, missionnaire colonisateur, empêché par la maladie de donner une conférence sur "Le Retour à la Terre" fut remplacé par M. l'abbé Moreau, également missionnaire colonisateur qui s'est acquitté avec succès de la tâche.

Il fut ensuite présenté et accepté plusieurs résolutions que nous publions à la suite.

Mgr Verreau a clos la séance par une allocution aux congres-

sistes au cours de laquelle il a démontré les avantages de l'Union et de la Coopération.

Au cours de la séance, une surprise agréable a été réservée aux congressistes, S.E. Mgr Papineau, Evêque de Joliette, a bien voulu nous honorer de sa présence. Son arrivée fut saluée d'applaudissements prolongés. S.E. consentit à adresser la parole, déclarant d'abord qu'il avait fait le voyage de Joliette à Montréal spécialement pour rencontrer les cultivateurs en congrès. Il donna ensuite de sages conseils sur la nécessité de l'instruction, de la discipline et de l'organisation pour la classe agricole.

Ce discours fut salué d'applaudissements unanimes et c'est avec une émotion bien sincère que M. le Président remercia le distingué visiteur de l'honneur qu'il faisait à l'U.C.C. en prodiguant à ses membres des conseils aussi paternels.

Réception officielle

Le soir à 8 heures eut lieu la réception officielle au Collège Sainte-Marie, 1200 personnes environ assistaient à cette réception.

S.E. Mgr Georges Gauthier, empêché, s'était fait représenter à la présidence d'honneur par S.E. Mgr Deschamps, coadjuteur.

MM. SS. les Evêques et les invités d'honneur dont les noms suivent n'avaient pu assister à la réception et se sont excusés par lettre, dont lecture fut donnée par le Secrétaire général. Savoir : Mgr Guillaume Forbes, Archevêque d'Ottawa, Mgr Laflamme, Vicairé Capitulaire, Mgr F.-X. Ross, Evêque de Gaspé, Mgr J.-Eug. Limoges, Evêque de Mont-Laurier, Mgr F.-X. Cloutier, Mgr Louis Rhéaume, Evêque d'Haileybury, Mgr J. Alf. Langlois, Evêque de Valleyfield, Mgr Charles Lamarche, Evêque de Chicoutimi, Mgr Joseph Hallé,

Vicairé Apostolique de l'Ontario Nord, Mgr Papineau, Evêque de Joliette, Mgr Jos-Simon Hermann Brunault, l'Honorable Robert Weir, Ministre de l'Agriculture au fédéral, M. Adélard Godbout, Ministre de l'Agriculture, M. Pierre Beaulé, Président de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada Inc., M. G.-A. Savoy, M. l'abbé J. Bergeron, ptre, Missionnaire-colonisateur, M. D.-J. Prigent, M. Charles Duquette, Président de la Chambre de Commerce de Montréal, M. Henri Bourassa, Directeur du Devoir, M. Geo.-Marie Bilodeau, ptre, Missionnaire colonisateur, M. Amédée Denault, M. G. Toupin, Professeur à l'Institut Agricole d'Oka, M. Arthur Laramée, C.R., Président de la Ligue des Retraitants, M. L.-Ph. Roy, Directeur des Services, M. Jean Frs Pouliot, M.P.

M. Aldéric Lalonde présenta et remercia à la suite les orateurs de la soirée qui avaient consenti à rehausser son éclat de leur présence.

S. H. Le Maire C. Houde adressa le premier la parole en remerciant les assistants d'avoir bien voulu accepter de tenir leurs assises dans la ville de Montréal et les assurant que c'était un grand honneur pour elle de recevoir dans ses murs un groupe aussi imposant et aussi distingué de visiteurs appartenant à la classe la plus nombreuse de la Province et la plus nécessaire à son développement.

Il espère que la crise touche à sa fin, que de nombreux indices semblent l'indiquer et ses vœux les plus sincères aux congressistes pour la réussite de leurs projets et la reconnaissance de leurs besoins.

L'Hon. Robert Weir, Ministre de l'Agriculture fédéral, empêché, s'était fait représenter par M. le Docteur Charron, député-ministre.

M. Charron exprima d'abord à l'assemblée les regrets de M. Weir, persuadé, dit-il que l'Hon. Ministre eut été heureux de voir une réunion aussi imposante de cultivateurs. Il exprima l'espoir que les cultivateurs continueront à s'instruire pour l'avantage de l'agriculture et aussi à s'unir dans une coopération saine et profitable aux intérêts de tous.

M. Henri-C. Bois, Chef du Service de l'Economie Domestique, remplaçant de l'Hon. Ad. Godbout, Ministre de l'Agriculture à Québec, empêché par les travaux de la session, a assuré les Congressistes de l'encouragement du Ministre et a exprimé en son nom, les meilleurs vœux du Gouvernement à l'Union Catholique des Cultivateurs.

M. Edouard Montpetit, Secrétaire et Directeur des relations extérieures de l'Université de Montréal a, dans un discours impeccable de forme et de fond, démontré les liens intimes qui unissent tous les membres de la grande famille universitaire et aussi l'appoint qui est fourni par les campagnes dans toutes les branches du développement intellectuel.

Ce discours remarquable a été écouté avec une religieuse attention. M. le Chevalier L.A. Trempe, C. Ch-Roi, a prononcé une allocution demandant l'appui de tous les congressistes en faveur de la Basilique du Christ-Roi, M. Trempe parlant au nom du Souvenir-Canadien à Gaspé, dont il est le propagandiste.

A la fin de son discours, une vente d'insignes organisée par M. E.A. Chartier, un de nos plus convaincus unionistes, fut faite par un groupe d'une quinzaine de jeunes filles, employées de la Maison Dupuis Frères, maison bien connue pour son dévouement aux bonnes causes.

(Suite à la page 98)

Le Congrès de l'U.C.C.

(Suite de la page 97)

M. R.-N. Beaudet, Président général de l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce, a déclaré que l'union intime qui existait avec l'U. C. C. était nécessaire au développement des relations qui doivent exister entre toutes les classes de la Société.

M. L. Therrien, Président de la Société Canadienne des Techniciens agricoles, a déclaré aux assistants que les agronomes étaient heureux et fiers d'être considérés comme des amis par les cultivateurs et que le plus grand désir de tous était de rendre de bons services à la classe agricole.

M. Clovis Bernier, Ex-Président du Conseil Central des Syndicats Catholiques et Nationaux, qui fut le représentant officiel de l'U.C.C. aux fêtes du Quarantenaire de l'Encyclique "Rerum Novarum" à Rome a donné un superbe compte rendu de sa mission et a assuré que c'était avec fierté qu'il déclarait son titre de représentant de l'U.C.C. à toutes les manifestations qui ont accompagné les fêtes.

Les assistants ont goûté l'allocution de M. Bernier avec un sincère plaisir.

Les autres orateurs au programme s'étaient excusés.

Mgr Deschamps, évêque coadjuteur, a clos l'assemblée en donnant aux assistants les conseils paternels les plus judicieux en démontrant l'intérêt que l'Eglise porte à toutes les professions et tout particulièrement à la classe agricole.

La réception s'est terminée par le chant "O Canada", la fanfare de l'Institut Saint-Antoine s'est fait entendre au cours de cette soirée mémorable.

Qu'il nous soit permis, avant de terminer, de remercier MM. les Lauréats du Mérite agricole, invités d'honneur à cette soirée, qui ont bien voulu honorer la réception de leur présence.

Le 12 novembre

Le 12 novembre la 3e séance du Congrès fut tenue sous la présidence d'honneur de M. le Chanoine Clermont, curé de Saint-Farthelemy (Berthier) dévoué aumônier de l'Union Diocésaine de Joliette.

M. Aldéric Lalonde et M. Alfred Hardy, Président de l'Union Diocésaine de Québec-Nord.

M. Alfred Hardy a adressé la parole aux congressistes et leur a démontré l'utilité de leurs travaux et le besoin qu'ont les cultivateurs de se rencontrer pour discuter de leurs besoins.

A la suite de ce discours, M. Albert Rioux, 1er Vice-Président de l'U.C.C., donna lecture d'un rapport très élaboré, ayant pour titre "Notre Enquête", nous le publierons "in extenso" pour l'édition de nos lecteurs.

A cette période de la séance, un télégramme du Saint-Père, daté de la Cité Vaticane, transmis par S.E. Mgr Geo. Gauthier, a été lu par M. Aldéric Lalonde et écouté debout religieusement :

CITE VATICANE

EXCELLENCE Mgr GAUTHIER, MONTREAL.

PATERNELLEMENT SENSIBLE HOMMAGES UNION CATHOLIQUE CULTIVATEURS OCCASION LEUR CONGRES SAINT-PERE REMERCE ET BENIT. CARDINAL PACELLI.

Il fut ensuite passé à l'étude et à la discussion des résolutions.

M. le Chanoine Clermont a clos la séance par un chaleureux appel en faveur de l'Union, demandant à chacun des membres d'aider au recrutement, afin, dit-

il, que notre effectif augmente à un chiffre de plus en plus imposant, et ce, pour l'avantage de tous.

4e Séance

La 4e séance fut ouverte à 2 heures sous la présidence d'honneur de M. l'abbé J.-P. Chailfour, curé de N.-D. des Anges de l'Union Diocésaine de Québec-Nord. MM. Aldéric Lalonde et Tanerède Goyette, Président de l'Union Diocésaine des Trois-Rivières, présidaient conjointement.

M. Tanerède Goyette prononça un charmant discours démontrant quelques-unes des causes qui ont contribué, selon lui, à la situation présente des cultivateurs. Nous regrettons de ne pouvoir fournir le texte de ce discours, mais M. Goyette est un orateur qui possède une facilité d'élocution remarquable et qui parle sans prendre de notes. Nous nous contenterons de dire qu'il fut écouté avec attention et applaudi avec enthousiasme.

L'étude fut faite ensuite des dernières résolutions au programme et M. l'abbé J.-P. Chailfour a prononcé une allocution vibrante des plus purs sentiments unionistes et encourageant les cultivateurs à suivre avec attention les travaux de l'Union Catholique des Cultivateurs la véritable défenderesse de leurs intérêts.

Il fut ensuite procédé aux élections du bureau de Direction sous la présidence du Rév. Père Léon Lebel, S.J., Aumônier-général.

Deux noms furent proposés, M. Aldéric Lalonde, président-général sortant et M. Albert Rioux, 1er Vice-président général sortant.

M. Aldéric Lalonde ayant refusé de se laisser mettre en nomination, il s'en est suivi une discussion assez longue à laquelle a mis fin M. Albert Rioux, qui déclara que les intérêts de l'Union étaient en bonnes mains en la personne de M. Lalonde et en priant les membres qui l'avaient proposé de retirer leur proposition; ce qui fut fait immédiatement.

M. Aldéric Lalonde fut alors proclamé élu Président général pour l'année 1932.

M. Lalonde se leva au milieu d'applaudissements soutenus et remercia les congressistes de leurs marques de confiance avec une émotion qu'il pouvait difficilement contenir, assurant les membres de son entier dévouement à l'Union et demandant à tous de travailler loyalement au succès et au développement de l'Union Catholique des Cultivateurs, sans aucune arrière-pensée et sans esprit de mesquinerie.

Les Vice-Présidents sortants : MM. Albert Rioux et Abel Marion furent réélus par applaudissements.

Les directeurs de toutes les Unions Diocésaines, et ceux des diocèses non organisés furent également réélus à l'unanimité.

Le Révérend Père Lebel, S.J., Aumônier général, a clos le Congrès en demandant à tous d'avoir confiance en leurs officiers, parlant de M. Lalonde, il a déclaré que depuis 3 années qu'il était à ses côtés, il s'était rendu compte de l'énergie, de la volonté et de l'esprit unioniste du Président et il assura que la défense des intérêts de l'U.C.C. étaient entre bonnes mains dans la personne de M. Aldéric Lalonde. Le Rév. Père Lebel termina en donnant de sages conseils aux délégués, demandant que les Cercles tiennent tous une séance mensuelle et que tous les membres travaillent au recrutement de nouveaux membres.

En résumé ce fut un Congrès magnifique, il a prouvé une fois

de plus la force de l'U.C.C. et la masse de services que cette association peut rendre à la Province, en se faisant la défenderesse des intérêts de la classe agricole et le porte-parole de ses justes revendications.

Le vendredi, 13 novembre, le Bureau de Direction a travaillé à l'élaboration des travaux et études à entreprendre au cours de l'année, qui commencent, et ce n'est que le soir à 5 heures, Messieurs les Aumôniers et Directeurs se sont séparés enchantés du travail accompli et des succès obtenus.

Tous ont bien mérité de la classe agricole.

OMISSION

Nous exprimons nos sincères regrets pour l'omission faite dans notre rapport pour la semaine dernière du JOURNAL D'AGRICULTURE qui nous a donné l'hospitalité pour notre programme de propagande de l'U. C. C. et nous prions M. Armand Létourneau, son sympathique directeur, de bien vouloir accepter l'assurance de notre reconnaissance pour son acte fraternel.

Le texte des résolutions paraîtra dans notre prochain numéro.

LAUREATS DU CONCOURS DE PROPAGANDE DE L'U. C. C.

PREMIER PRIX

1 tonne d'engrais potassique de la N.V. Potash Export My., gagnée par le cercle de Nédélec (Témiscamingue) : 75 contributions payées sur une paroisse de 65 cultivateurs d'où un pourcentage de 115%

DEUXIEME PRIX

1 tonne de produits Carona donnée par la maison E.-W. Caron de Montréal, gagnée par le cercle de Trois Pistoles (Témiscouata) : 101 contributions payées sur une paroisse de 123 cultivateurs d'où un pourcentage de 82.1%

TROISIEME PRIX

1 tonne de produits Carona donnée par la maison E.-W. Caron de Montréal, gagnée par le cercle de La Baie (Yamaska) : 113 contributions payées sur une paroisse de 141 cultivateurs d'où un pourcentage de 80.1%

QUATRIEME PRIX

1 tonne de 5-6-9 donnée par M. Arthur Lavigneur de Montréal gagnée par le cercle de Stukely Nord (Shefford) : 54 contributions payées sur une paroisse de 103 cultivateurs d'où un pourcentage de 52.4%

CINQUIEME PRIX

1 tonne de 2-8-10 donnée par la maison Burlington Rendering Co. de Montréal, gagnée par le cercle de la Doré (Lac St-Jean) : 41 contributions payées sur une paroisse de 100 cultivateurs d'où un pourcentage de 41%

SIXIEME PRIX

1 Poêle fournaise "Dominion" donné par la maison Dupuis & Frères Limitée gagné par le cercle de Sainte-Monique (Nicolet) : 62 contributions payées et 12 abonnés sur une paroisse de 153 cultivateurs d'où un pourcentage de 40.5%

SEPTIEME PRIX

1 égraineuse à blé d'Inde donnée par la Société Nationale de Colonisation de Montréal gagnée par le Cercle de Saint-Denis (Saint-Hyacinthe) : 63 contributions payées sur une paroisse de 180 cultivateurs d'où un pourcentage de 35%

HUITIEME PRIX

1 égraineuse à blé d'Inde donnée par la Société Nationale de Colonisation gagnée par le Cercle de Saint-Roch l'Assomption) : 53 membres sur une paroisse de 157 cultivateurs d'où un pourcentage de 33.7%

NEUVIEME PRIX

1 Sertisseuse "La Bonne Ménagère" donnée par F.-X. Laliberté, gagnée par le Cercle de Ham Nord (Wolfe) : 26 contributions payées sur une paroisse de 175 cultivateurs d'où un pourcentage de 14.8%

BEURRE ET FROMAGE

A LIRE AVEC ATTENTION

Au cours du mois dernier des efforts ont été faits pour organiser un plan d'ensemble pour l'exportation d'une partie du stock de beurre détenu par les exportateurs, distributeurs, et aussi des grandes organisations laitières du Canada. Ceci a été poursuivi par un comité, qui avait comme président, le Président de la National Dairy Council, ces démarches semblent avoir rencontré beaucoup de résistance.

Il est généralement concédé que les stocks de beurre du Canada dans le moment, outre la production actuelle prévue, sont plus élevés que ce que nous pouvons consommer.

Si nous exportions 100,000 ou seulement 50,000 boîtes de beurre

d'ici quelque temps même à une perte de 3 à 4c par livre, ceci aurait pour résultat une avance sur notre marché local d'environ 5c par livre de sorte que si les grands détenteurs pouvaient venir à une entente pour perdre environ 4c par livre sur 20% de leurs stocks, ils pourraient réaliser sur les autres 80% de leurs stocks environ 5c par livre.

C'est-à-dire qu'il s'agirait de dépenser \$1.00 et en retirer \$4.00.

Des vingt plus grands détenteurs de beurre, 90% environ sont prêts à coopérer. Une couple des plus importantes organisations ont été capables cependant d'en venir à une entente, et pour le moment cette combinaison semble être inefficace.

Petit calendrier

Jeudi, 19 novembre, Ste-Elisabeth ;
Vendredi, 20 novembre, St-Félix de Valois ;
Samedi, 21 nov., Prés. de la Ste-Vierge ;
DIMANCHE 22 NOVEMBRE
166e après la Pentecôte
326e jour de l'année
Ste-Cécile ;
Lundi, 23 novembre, St-Clément ;
Mardi, 24 novembre, St-Jean de la Croix ;
Mercredi, 25 novembre, Ste-Catherine ;
Dimanche : Lever du Soleil
Coucher du Soleil
Plaine lune le 25 à 2 h. 16 du matin.

Les démarches du Président de la National Dairy Councils, ses efforts, son temps, ses téléphones à longue distance et ses voyages méritent les remerciements de tous ceux qui s'intéressent à notre industrie laitière. L'insuccès ne sera certainement pas dû à son manque d'énergie.

Actuellement le marché anglais ne nous est pas intéressant à cause de leurs gros entrepôts, de les perspectives d'une grande production dans le moment entier et aussi de la dépression de la livre sterling.

Notre meilleur beurre canadien ne se vendrait pas à Londres à 19½ sous aujourd'hui. Il en coûte pour le transport : 13½ sous, ce qui équivaut à Montréal à 17½ sous. Il peut y avoir amélioration des prix ou de l'échange monétaire avec l'Angleterre d'ici Noël mais cela est incertain.

D'un autre côté, le marché des Etats-Unis ne correspond pas avec les conditions du monde entier, dû au tarif de 14 sous par livre imposé sur toutes importations de beurre, soit du Canada ou d'ailleurs.

Leurs stocks sont d'environ 50 millions de livres de moins que l'an dernier et ceci représente seulement une demi-livre par personne. Si chaque consommateur achète deux livres de substitut du beurre dans le cours de l'hiver prochain au lieu de beurre naturel, leur déficience sera supprimée.

Les substituts du beurre sont en vente aux Etats-Unis et ceci certainement peut se produire si le prix du beurre devient trop élevé et que les ménagères trouvent cela trop cher.

Ces deux livres d'oléo-margarine, crisco, graisse, etc., pourraient servir pour la cuisson, pâtisseries, et pour toutes autres fins alors que la ménagère le jugeait à propos.

Le marché de Chicago et de New York qui a touché 35 sous, il y a un mois, a descendu à 29 sous et le 6 novembre, le marché avait avancé d'environ 3¼ sous à New York.

Avec encore une avance de quelques cents le beurre canadien pourra être exporté aux Etats-Unis et franchir le tarif de 14 centins.

Le bas prix du beurre fait prévoir une grande consommation dans tout le Canada en dépit du pouvoir d'achat très minime du travailleur.

Malgré la faillite du plan d'exportation qui est regrettable, l'avenir est encore quelque peu encourageant.

Les stocks de beurre en Canada, tel que rapporté par le bureau des statistiques, le 1er novembre dernier étaient de 37,299,113 lbs, une diminution sur le mois passé de 3,359,405 lbs.

Nous croyons que les stocks du Manitoba sont diminués de 1,825,442, Saskatchewan et Alberta de 352,009 lbs, la Colombie Anglaise de 51,808 lbs, les provinces maritimes de 91,367 lbs, la Province de Québec de 834,669, Ontario de 200,279, rétablissant que les stocks se trouvent pratiquement dans les villes suivantes : Montréal, Toronto et Winnipeg.

Clinton HENDERSON.

LA TERRE DE CHEZ NOUS

LE JOURNAL OFFICIEL DE L'UNION CATHOLIQUE DES CULTIVATEURS

Publié par "La Terre de Chez Nous Inc." et imprimé par l'Imprimerie - Photogravure J.-H.-A. Labelle, 303, avenue Parent, Saint-Jérôme, Qué.



ABONNEMENT

1 an	1.00
2 ans	2.50
A l'étranger 1 an 1.50	
Gratuit aux membres en règle de l'U. C. C.	

Administration, Rédaction : 1231 Est, rue Demontigny, Montréal.

Téléphone : Frontenac 5998.

Nos collaborateurs gardent l'entière responsabilité de leurs écrits.

Tirage certifié par l'"Audit Bureau of Circulations"

Lisez non pour contredire et confondre, ni non plus pour croire aveuglément et répandre, mais bien plutôt pour peser et approfondir. — Roger Bacon. Sachons remonter de la parole d'autrui souvent trop étroite à la pensée souvent encore partielle mais bien plus large encore que la parole; de la pensée à l'intention souvent meilleure que la pensée; de l'une et de l'autre enfin au rayon d'éternelle vérité que notre frère qui pense et parle pour nous le dira à entrevu ou pressenti... — R. P. Graty.

POINT DE VUE

LA TERRE D'ABORD...

La terre, notre première et plus importante préoccupation. L'agriculture, le réservoir de nos forces vives, le salut de la race et de la province, pour employer des formules un peu retapées. Il est de mode, en ces jours de crise, de parler d'agriculture, de retour à la terre. C'est devenu le yo-yo d'un peu tout le monde. Chacun se penche sur la terre, se tourne vers elle comme vers le salut. Il fallait en venir là et nous nous en réjouissons. La vieille et bonne figure de la terre, ridée des guérêts d'automne et saupoudrée de neige, veut bien encore se montrer accueillante, c'est sa revanche à elle, la grande pourvoyeuse de pain et d'espoir. Comme toutes les vieilles gens, elle s'attendrit vite et pardonne facilement. On semblait l'oublier et la mépriser il n'y a pas longtemps dans le tourbillonnement de l'universelle folie, dans les accès d'industrialisation à outrance qui ont engendré le désarroi actuel. Elle est miséricordieuse et veut nous attirer près d'elle, parce qu'elle nous voit encore à moitié ivres et malades.

Que fera-t-on pour aider la terre, aider à ceux qui lui sont restés fidèles, à ceux qui ont dû la quitter et voudraient y retourner, s'y établir. C'est un problème fort complexe. Il y a ceux qui sont restés sur leurs terres, y ont investi des économies péniblement amassées, qui y ont peiné dix ou quinze années et plus à l'époque où la vie semblait si facile dans les grands centres urbains. Ils ont contracté des obligations qui sont devenues maintenant trop lourdes parce que l'équilibre est rompu entre ce que le cultivateur doit payer et ce que ses produits lui rapportent. Le premier cultivateur venu vous dira que ses vaches lui donnent difficilement plus d'avril à novembre qu'elles mangent de novembre à mai, sans tenir compte bien entendu de l'intérêt sur le capital investi dans l'achat du troupeau et naturellement aussi du coût de la main d'oeuvre. Et les échéances, les taxes, les charges diverses sont les mêmes qu'auparavant.

On dira peut-être que certaines terres ont été payées très cher. Exceptionnellement, oui, généralement, non, car après tout la terre doit bien valoir quelque chose. Manque d'équilibre ici également entre la propriété rurale et la propriété ur-

baine. A Montréal, par exemple, un terrain de 50 x 75 pieds non bâti se vend de \$1,000.00 à \$2,000.00 dans les quartiers de la classe moyenne. On y construit une habitation de 6 logements et le tout se vend facilement \$10,000.00. Par contre nous avons partout actuellement dans la province quantité de bonnes terres de deux cents acres avec maison confortable, bâtiments, excellents troupeaux, etc... que les propriétaires actuels céderaient pour \$9,000.00.

On a des millions et des millions à donner aux villes pour des travaux de chômage d'une nécessité relative, c'est bien, mais qu'a-t-on fait jusqu'ici pour aider la terre, les cultivateurs? Se rendant aux sollicitations des associations agricoles et aux appels désespérés des cultivateurs, le gouvernement provincial semble décidé à établir un crédit agricole provincial, mais si les enquêtes se poursuivent, se prolongent, s'éternisent, ce sera trop tard. Sur ce sujet du prêt agricole, on a répandu des flots d'encre et de paroles, mais à mon point de vue, et cette opinion n'engage en rien la responsabilité de ce journal, je ne crois pas qu'il soit sage de chercher à bénéficier d'un taux d'intérêt plus bas que 4%. Je comprends que les gouvernements peuvent opérer des emprunts à un taux beaucoup plus bas, mais les frais d'administration du crédit agricole ne doivent pas obérer trop lourdement les finances de la province, car il faut les payer en définitive de façon ou d'autre. Il serait aussi dangereux à une période comme celle-ci, de bouleverser trop radicalement l'assiette économique. Souhaitons plutôt un système de prêt moins compliqué et accessible à tous les cultivateurs solvables.

Et ceux qui sincèrement désirent venir ou revenir sur les terres, ou les diriger, comment les aider? Un autre problème assez épineux. Personnellement je n'ai pas une confiance excessive dans une ruée généralement vers les terres neuves, bien que je reconnaisse que la colonisation a donné en certains territoires des résultats très satisfaisants. Mais il y a actuellement chez nous bon nombre de terres faites et de bonnes terres abandonnées, négligées et dont on pourrait faire l'acquisition à des conditions avantageuses. D'autres terres pourraient être subdivisées, améliorées et cultivées avec plus de profits. Puisque l'on semble disposé à financer les colons, du moins jusqu'à ce qu'ils puissent subvenir eux-mêmes à leurs besoins, pourquoi ne pas se porter acquéreur des terres fer-

tiles en profitant de la dépression actuelle, et sur ces terres établir des sujets sérieux mais sans ressources pécuniaires. Pas de chemins, pas d'écoles, pas d'églises à construire. Les débuts seraient ainsi moins pénibles. Pour les cinq premières années on pourrait se contenter simplement du paiement de l'intérêt sur le prix d'achat de la terre. Ne cherchons pas à développer la culture sur un trop vaste territoire, du moins pour le moment. Travaillons en profondeur et en intensité.

On prêche partout l'optimisme et c'est bien. L'agriculture connaîtra encore des beaux jours et c'est par elle que renaitra non pas peut-être la grande prospérité mais une vie normale et mieux équilibrée. Quand la terre donne un gain raisonnable à ceux qui la cultivent, chacun en bénéficie. Il y a de puissants motifs d'espoir : nos cultivateurs sont plus instruits, ont à leur service des associations dont on connaît maintenant la force et la bienfaisance, ils sont plus éveillés à l'idée de coopération. Ils sont aussi plus respectés. Oui, la terre est bonne après tout.

CER.

M. le Chanoine Omer Bissonnette, Curé de St-Stanislas de Kostka, aumônier diocésain de l'U. C. C. pour le diocèse de Valleyfield, est nommé Curé de Ste-Martine, (Châteauguay).

M. l'abbé Phaneuf, de Ste-Martine, est nommé curé à Vaudreuil en remplacement de M. l'abbé Meloche, décédé récemment.

REMERCIEMENTS

A MM. LES AUMONNIERS DE L'U.C.C.

Notre Congrès général a été honoré de la présence de nombreux dignitaires de l'Eglise, deux évêques, plusieurs Monseigneurs, plusieurs chanoines et de nombreux prêtres.

C'est avec une légitime fierté que nous relatons ce fait, n'est-ce pas la meilleure preuve que nous puissions fournir de l'attachement du clergé à la noble cause de l'agriculture et de sa confiance en l'oeuvre de l'Union Catholique des Cultivateurs.

Qu'il nous soit permis d'adresser humblement les remerciements sincères de tous les membres de notre Union à ces Messieurs du clergé qui ont bien voulu se joindre à eux dans ces grands jours de notre Congrès; ils leur ont fait un honneur appréciable, en même temps qu'ils leur ont démontré qu'ils étaient dans la bonne voie de l'Union et de la Coopération.

N'en sont-ils pas les éclairés et les guides.

R.M.P.

EDITORIAL

Le rôle bienfaisant d'une association

L'U.C.C. vient de terminer son Congrès général annuel, hâtons-nous de dire qu'il a remporté un véritable succès, au point de vue de son avenir.

Le compte rendu détaillé paraîtra dans nos colonnes, ce que nous voulons aujourd'hui, c'est en tirer les conclusions morales.

Ceux qui assistent depuis sept ans aux Congrès de l'U.C.C. ont pu se rendre compte de l'évolution intellectuelle de cette masse de cultivateurs, réunis pour discuter et défendre leurs intérêts.

Hâtons-nous de préciser, l'intelligence existait comme elle existe aujourd'hui, ce qui manquait c'était la facilité d'élocution qui empêchait nos cultivateurs d'exprimer leur opinion.

A quoi était-ce dû, sinon à l'isolement, nos cultivateurs vivant sur leur ferme se contentaient souvent de penser, ils s'exprimaient mentalement, pourrait-on dire. Aujourd'hui, grâce à l'U.C.C., il s'est formé des cercles d'études où chacun peut et doit faire connaître son opinion sur les sujets présentés et de ce travail, il a jailli une source féconde d'éloquence dont nos cultivateurs ont le droit d'être fiers.

Ceux qui ont entendu, au cours de notre dernier congrès, les Rioux, les Marion, les Hardy, les Goyette, et aussi un de nos frères franco-ontariens, M. Beaudet, ont été enchantés de voir avec quelle justesse, quelle précision et quelle pureté de langage ils traitaient les sujets dont ils s'étaient fait les apôtres.

Ceux qui ont vu de tous les coins de la salle du Congrès se lever des délégués, soit pour appuyer, soit pour combattre un projet, ont reconnu que tous, ou à peu près, étaient de dignes émules de ceux que nous venons de citer.

Cultivateurs, n'avons-nous pas le droit d'être fiers de semblables résultats, notre classe n'est-elle pas digne de figurer en bonne place auprès des autres classes, même celle des professionnels.

Peut-on nier aujourd'hui qu'un Congrès d'"habitants" n'est pas aussi intéressant que tout autre et que la langue française y est aussi respectée que dans tous les autres congrès; que les sujets traités le sont avec une science consommée.

C'est avec fierté que nous constatons l'évolution intellectuelle qui s'est faite aussi rapidement dans une classe de la société qui n'a pas eu les avantages, dans la plupart des cas, de poursuivre de longues études dans nos institutions d'enseignement.

Que ne peut-on espérer d'un groupe imposant d'hommes dévoués et instruits? Leur place n'est-elle pas dans nos assemblées délibérantes et parlementaires à côté des professionnels, qui serait en mesure de prétendre qu'ils seraient facilement reconnaissables.

Non, Messieurs, les cultivateurs sont à leur place partout, ils l'ont prouvé déjà et nul doute que lorsque la masse l'aura compris, les intérêts de la classe agricole, la plus importante de notre Province, pourront être avantageusement défendus par ceux qui représenteront l'élite parmi l'élite.

Continuez, Messieurs les Cultivateurs, l'heure n'est pas au découragement, malgré les difficultés présentes, vous vaincrez et dans la lutte engagée contre la dépression économique, et vous sortirez plus forts, plus convaincus, plus unionistes.

Restez groupés autour de vos cercles paroissiaux, autour de vos Unions Diocésaines, autour de l'Union Catholique des cultivateurs, ralliez dans vos rangs tous ceux qui ont foi en l'avenir, à la coopération et qui à l'heure actuelle sont encore des tièdes ou bien ont des préjugés et vous verrez que votre Congrès de l'an prochain, sera, avec l'aide de la Providence, plus beau encore, la chose est possible, et aussi plus fructueux en résultats, tout cela, pour le bien-être de la classe agricole et pour la protection de nos foyers, sous l'égide de la Foi et le respect des instructions de la Sainte Eglise.

R.M.P.

(A) AUMONIER, (D) DIRECTEURS
(S) SECRETAIRES

Diocèse de Chicoutimi :

- Chicoutimi- Nord :
(A) Abbé Lucien SAVARD, Mistassini
(D) M. Antoine RIVERIN, Chicoutimi
(S) M. Ursin GOBEL, Chicoutimi

- Chicoutimi- Sud :
(A) Abbé Jos.-C. TREMBLAY, Curé, Les Eboulements
(D) M. Adjuitor BHERER, La Malbaie
(S) M. G. TREMBLAY, Les Eboulements

Diocèse de Gaspé :

- (D) Abbé C.-E. PLOURDE, St-Elzéar, Bon.

Diocèse de Haileybury :

- Abitibi :
(A) Abbé A. MEUNIER, Curé La Reine
(D) M. D. NAUD, La Sarre
(S) M. Gaston ROBERGE, N. P., Amos

- Témiscamingue :
(A) Abbé André MOUTTET, Curé, Saint-Bruno de Guigues
(D) M. Jos COTNOIR, St-Bruno de Guigues
(S) M. Georges LEFORT, Ville-Marie

Diocèse de Joliette :

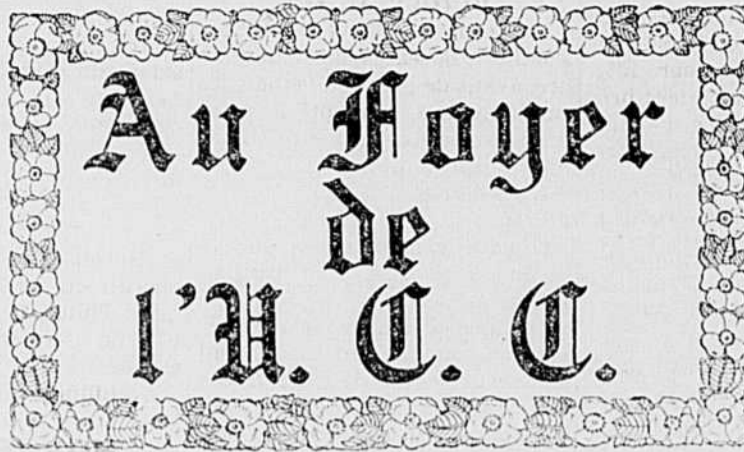
- (A) Chanoine M. CLERMONT, Curé, Saint-Barthélémy
(D) M. Arthur VALOIS, Saint-Barthélémy
(S) Abbé Donat HENAU, vicaire, Saint-Barthélémy

Diocèse de Mont-Laurier :

- (A) Abbé J. L. A. GENIER, Curé, St-Faustin
(D) M. F. DESJARDINS, L'Annonciation
(D) M. Félix ROCHELEAU, Ste-Dorothée
(D) M. A. LANGLOIS, St-Jean

Diocèse de Nicolet :

- (A) Abbé Edzar LAFOREST, Evêché
(D) M. A. ROUSSEAU, La Baie du Febvre
(S) Abbé Alphéri TAILLON, Evêché



Président-général : ALDERIC LALONDE, Rigaud.

Aumônier général : R. P. LEON LEBEL, s.j., Montréal

1er Vice-Président :

ALBERT RIOUX, L.Sc.A., Sayabec.

Secrétaire-général :

PAUL BOUCHER, L.Sc.S., Boucherville.

2e Vice-Président :

ABEL MARION, Sainte-Hedwidge

Rédacteur :

RAYMOND-M. PUCET, Montréal

Conseillers juridiques :

Me WILFRID GUERIN, N. P. Me CHS-HENRI LALONDE, C. R.

Crure et Arafru

Saint-Wenceslas
DIOCESE DE NICOLET

Le cercle de l'U. C. C. a tenu sa séance annuelle le douze octobre. Etaient présents M. le curé Leblanc, aumônier du cercle, MM. Albert Paré, président, Omer Tourigny, Joseph Dupaul, Albert Prince, Alexandre Thibeau, directeurs et environ cinquante cultivateurs.

Le secrétaire donna lecture du rapport des activités du cercle au cours de l'année écoulée, puis on procéda à l'étude de l'enquête ordonnée par le bureau central de l'U. C. C. Les membres firent ensuite l'élection du bureau de direction qui est formé comme suit :

Président : M. Moïse Béliveau, Vice-Président : M. Amédée Hébert,

Directeurs : MM. Georges Hébert, Albert Prince, Antonio Prince, Lucien Désilets, Sévère Gaillardys.

Henri PICOTTE, sec.

T. S.-Enf.-Jésus d'Ely
(Shefford)

DIOCESE DE SHERBROOKE

Mardi, le 2 octobre dernier, le cercle de l'U. C. C. de la paroisse du Très St-Enfant Jésus d'Ely a tenu une assemblée générale de ses membres. Après une chaleureuse invitation de notre Aumônier, M. l'abbé J. H. Tremblay, une partie de cultivateurs de la paroisse y répondirent.

Après l'ouverture de l'assemblée par la prière, le secrétaire fit la lecture du procès verbal de l'assemblée qui fut acceptée à l'unanimité. On procéda ensuite aux réponses au questionnaire envoyé à tous les cercles par le secrétariat général.

L'assemblée prit connaissance du suprême effort de l'association des automobilistes pour faire passer une loi obligeant les cultivateurs à porter une lumière sur leurs voitures, le soir. Le cercle après avoir attiré l'attention des cultivateurs et du public en général, adopta à l'unanimité la résolution suivante :

Attendu que les cultivateurs ont l'occasion de sortir souvent sur les chemins publics et qu'ils s'y opposent énergiquement, ils demandent instamment à notre député, M. R. R. Bachand, de ne pas voter cette loi qui obligerait les cultivateurs à avoir des lu-

mières sur les véhicules de ferme et voitures de promenade ;

Attendu que les accidents d'auto sont dus, non pas au manque de lumière sur les voitures des cultivateurs, mais plutôt à la vitesse faite par des gens trop souvent insolubles ou faisant un usage immodéré de liqueurs enivrantes, ce cercle demande aux autres cercles d'appuyer cette résolution. Adoptée.

Damase DAIGNAULT, sec.

Sainte-Monique
DIOCESE DE NICOLET

Le cercle de l'U. C. C. de Sainte-Monique a tenu son assemblée régulière le 27 octobre. Les présences étaient de 75. La séance fut présidée par M. Edmond Beauchemin.

M. l'Aumônier a traité les sujets suivants : l'importance de l'union et la différence entre l'union et la coopération.

M. Hector Allard, (Benjamin), donna le travail suivant : l'importance de l'union, l'épouttement du sol et le système de faire des grandes planches.

Ont pris part à la discussion les Messieurs suivants : Rodolphe Bourgeois, Antonio René, Edmond Beauchemin.

Les autres sujets discutés sont les suivants : la fusion des deux coopératives et la critique qui se fait envers notre association.

MM. Jérôme Pinard et Henri Leblanc sont ceux proposés pour le travail de la prochaine assemblée.

RESOLUTIONS

Considérant que l'association des automobilistes veut se présenter de nouveau devant le gouvernement provincial à la prochaine session pour faire passer une loi obligeant toutes les voitures à traction animale de se munir de lumières sur leurs voitures ;

Il est résolu que nous nous opposons fortement à tout système de lumière ou réflecteurs parce que cette loi entraînerait des dépenses assez considérables aux cultivateurs, parce qu'il va falloir se munir de lumières et que cette loi rejette toutes les responsabilités sur les personnes qui viendraient à oublier leurs lumières ou que celles-ci feraient défaut.

Considérant 1o que le prix des produits agricoles est descendu, plus bas qu'avant la guerre ;

2o que les obligations des cultivateurs sont restées au niveau élevé qui a suivi la guerre;

Le cercle de l'U. C. C. de Sainte-Monique demande au bureau central de faire instance auprès des associations professionnelles pour obtenir un réajustement des tarifs proportionnés aux recettes des cultivateurs et que même instance soit faite auprès des Honorables Ministres de l'Agriculture et du commerce au fédéral pour obtenir une baisse dans le coût des machines agricoles.

Considérant que nous, cultivateurs, qui avons des automobiles et qui payons pleine licence comme les gens des villes qui s'en servent douze mois par année et nous, qui ne nous en servons que six mois par année, nous demandons au bureau central de faire instance auprès du gouvernement pour qu'il nous accorde une réduction sur nos licences, ce qui ne serait que justice.

Saint-André

(Argenteuil)

DIOCESE DE MONTREAL

Une assemblée annuelle des officiers et des membres du cercle de l'U. C. C. a été tenue au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de M. Damase Rochon. Tous les directeurs étaient présents et un grand nombre de membres pour l'élection de nouveaux officiers pour remplacer les officiers sortant de charge, dont le terme d'office vient d'expirer.

Il fut proposé par M. Damase Rochon, secondé par M. Godfroi Modéric, que M. Napoléon Fournier soit élu président. — Adopté.

Proposé par M. Fortunat Larose, appuyé par M. Wilfrid Fournier, que M. le curé J. A. Dulude, soit notre aumônier.

Proposé par M. Godfroi Modéric, appuyé par M. Napoléon Fournier, que M. Thos. Fournier soit élu vice-président. — Adopté.

Proposé par M. Wilfrid Fournier, secondé par M. Arthur St-Jacques que MM. Fortunat Larose, Gérard Carmel, Ernest Latreille, Arthur St-Jacques, Nap. Demers soient tous élus directeurs. — Adopté à l'unanimité.

Proposé par M. Fortunat Larose, secondé par M. Arthur St-Jacques, que M. J. Wilfrid Proulx soit notre secrétaire pour le prochain terme 1931-1932 au même salaire que l'année précédente.

(Suite à la page 101)

A NOS SECRETAIRES

Nous remarquons que le "Paysan", organe officiel hebdomadaire de la "Ligue des Paysans" de Belgique, publie, chaque semaine, une liste des assemblées des cercles locaux de cette Association.

La Terre de Chez Nous ne devrait-elle pas rendre aux cercles de notre Société le même service? A cause de circonstances fortuites, les assemblées de nos cercles paroissiaux ont lieu à des dates différentes. Selon des habitudes locales, elles sont convoquées du haut de la chaire ou à la porte de l'église. N'y aurait-il pas avantage cependant d'annoncer ces assemblées, huit jours d'avance, en en indiquant le programme dans La Terre de Chez Nous? Notre journal, croyons-nous y gagnerait à consacrer une colonne à ces convocations.

Nous avons le plaisir d'inviter nos secrétaires locaux à nous communiquer la date des assemblées de leur cercle ou syndicat, de telle sorte que nous recevions cet avis le plus tard le lundi de la semaine au cours de laquelle il doit paraître dans notre journal.

REUNION DE CERCLE

???

MESSIEURS LES SECRETAIRES

Le Bureau de Direction de l'U.C.C. nous charge de vous faire remarquer que vous devriez tous profiter de nos colonnes pour annoncer la date de vos assemblées de cercle et aussi pour faire connaître le résultat de ces assemblées.

Il est inutile que vous nous adressiez un long rapport, il vous suffit de remplir le blanc imprimé que vous devez avoir à votre disposition, tel qu'il est préparé, d'y noter la date de votre prochaine assemblée et de nous l'adresser. Nous nous chargerons avec plaisir de la rédaction de ce rapport.

Nous sommes persuadés que ce système aura de grands avantages pour tous, il se peut que vous n'avez pas toujours le temps de préparer un long rapport, et nous estimons qu'il est nécessaire, dans l'intérêt de tous les Cercles et de notre Association toute entière, que la plus grande publicité soit donnée à tous les travaux et à toutes les études des Cercles.

Il se peut également que tous les membres d'un Cercle ne soient pas à l'assemblée; comme ils reçoivent tous "La Terre de Chez Nous", ils pourront suivre les travaux qui y sont faits, et peut-être, comme c'est généralement toujours les mêmes qui sont absents, il arrivera que leur intérêt grandira et qu'ils deviendront de fervents adeptes des assemblées.

C'est ce que nous souhaitons par dessus tout, des assemblées régulières, une nombreuse assistance et du bon travail.

A l'oeuvre donc, tous d'un même coeur, et le drapeau de l'Union protégera l'an prochain un nombre plus grand de cultivateurs qu'il n'en a jamais vu sous ses plis.

C'est notre plus cher désir à tous, c'est avec du travail et de la persévérance que nous atteindrons notre but; l'union de tous pour l'avantage de tous.

La Rédaction.

Echos de cercles

(Suite de la page 100)

Adopté.

Proposé par M. Thos. Fournier, secondé par M. Fortunat Larose, et M. Napoléon Fournier, notre nouveau président, soit nommé délégué pour le prochain congrès qui sera tenu à Montréal, les 11 et 12 novembre prochain. — Adopté.

Proposé par M. le curé, notre aumônier, appuyé à l'unanimité d'un vote de félicitations soit adressé à M. Arthur St-Jacques, pour sa nomination comme représentant de l'U. C. C. pour assister à l'enquête tenue à Québec sur l'industrie laitière. — Adopté. Après quoi l'assemblée fut close.

Wilfrid PROULX, sec.

S.-Claude

(Richmond)

DIOCESE DE SHERBROOKE

A une assemblée des membres de l'U. C. C. de St-Claude tenue à la salle publique, pour l'élection d'un président et des directeurs.

M. J. H. Morin, aumônier, se fait un devoir de continuer à se dévouer à notre cercle. Furent élus: M. Alphonse Charpentier, président; M. Pierre Maurice, Vice-Président, MM. Emile Plante, Jos. Vallières, Alphonse Côté, Joseph Maurice, François Hamel, directeurs. M. Léon Maurice, secrétaire réélu.

Proposé par M. Pierre Maurice, vice-président, secondé par M. Joseph Vallières, directeur, que M. Alphonse Charpentier soit nommé délégué pour la convention de l'U. C. C. les 11 et 12 novembre prochain et que les dépenses du voyage soient payées par le cercle.

Proposé par M. Eugène St-Laurent, directeur, appuyé par M. Joseph Vallières, directeur, que le cercle de l'U. C. C. de St-Claude, demande d'intervenir auprès de l'Honorable Ministre de la Voirie, afin qu'il s'oppose à la passation de la loi obligeant les cultivateurs à porter une lumière sur les véhicules à traction animale.

Proposé par M. Pierre Maurice, appuyé par M. Amédée Bisson; considérant que la plupart des cultivateurs de la campagne ne se servent de leurs automobiles que six ou sept mois par année, le cercle demande une réduction sur le coût des licences pour les cultivateurs.

Proposé par M. Joseph Vallières, appuyé par M. Emile Plante, que les assemblées régulières du cercle auront lieu à l'avenir à tous les premiers mardis de chaque mois à sept heures précises. Le Secrétaire.

Saint-Ours

(Richelieu)

DIOCESE DE ST-HYACINTHE

Notre cercle a tenu une autre assemblée dimanche après la grand-messe à laquelle un grand nombre de membres était présent.

Le président ouvrit l'assemblée par la prière. Il adressa quelques paroles et invita M. Ulric Girouard à prendre la parole. Ce dernier traita de la coopération. M. Eugène Arpin prit le même sujet. Cela eut bon effet, car les cultivateurs se sont unis et ont donné une commande de 32 tonnes de son et d'autres moulées alimentaires.

Il a été proposé par le bureau de direction que M. le président J.-E. Delorme et M. l'aumônier, M. l'abbé Le-P. Breton, représentent le cercle de St-Ours au congrès général à Montréal.

Chs SANSOUCY, sec.

S.-Jacques

(Montcalm)

DIOCESE DE JOLIETTE

Compte rendu d'une assemblée des directeurs du cercle St-Jacques de l'U.C.C. le 31 octobre 1931.

Tous les directeurs étaient présents à cette assemblée, l'aumônier agissant comme secrétaire.

Après la prière d'usage on élit M. Philippe Morin comme secrétaire permanent du cercle, et l'on passe immédiatement à l'étude du questionnaire pour le Congrès général de novembre.

Tous les directeurs se prononcent en faveur d'un crédit agricole provincial à 4% et pouvant couvrir jusqu'à 75% de la valeur actuelle des propriétés non affectées par ailleurs par d'autres charges hypothécaires.

On propose que le gouvernement provincial accorde une prime de un centin au beurre servant à l'exportation. On demande des taux réduits de l'électricité de façon à les mettre à portée des cultivateurs. On demande également une réduction de 50% sur les licences d'automobiles des cultivateurs, parce que ce sont ces derniers qui ont payé 50% de la confection des chemins ruraux, et qui paient encore leur quote-part dans l'autre 50% fourni par le gouvernement. — De plus, ce sont ceux qui font le moins de millage d'auto par année. — On demande aussi que le programme des écoles rurales comporte de l'enseignement agricole, et même les académies dans les districts ruraux.

On demande au Fédéral le rappel de la loi des faillites, comme étant préjudiciable au crédit des cultivateurs. On demande encore un tarif saisonnier pour protéger nos produits agricoles contre les produits agricoles étrangers qui viennent inonder nos marchés quelque temps avant que les nôtres soient prêts à être offerts. — On demande encore la suppression de toute immigration subventionnée, considérant qu'il est préférable de garder les nôtres que de les laisser s'expatrier pour les remplacer par des nouveaux-venus qui ne comprennent pas notre mentalité et ne connaissent pas notre histoire, et dont la plupart passent à la république voisine après avoir profité des sommes qu'on a dépensées pour les faire venir dans ce continent.

Au sujet du tarif des professionnels, on trouve trop élevée la commission de 2½% exigée sur les prêts que les professionnels procurent aux cultivateurs. Quand il s'agit de soins professionnels à la naissance d'un enfant, les honoraires devraient être au minimum afin de ne pas charger outre mesure ceux qui se dévouent pour le bien de la société ou de ne pas les induire à restreindre leur dévouement par la perspective des honoraires trop élevés qu'il leur faudra solder à la naissance d'un enfant.

Il est ensuite proposé par M. Athanase Desrochers, appuyé par M. Marcel Lanoue que demande soit faite au gouvernement provincial de se charger de l'entreposage des produits laitiers, beurre et fromage, avant leur mise en vente et leur classification; et que cette dernière soit faite par des experts nommés et rémunérés par le gouvernement, afin d'éviter les soupçons de partialité qui ne manquent pas d'atteindre ces classificateurs dans les conditions actuelles.

Enfin les directeurs se prononcent en faveur d'une seule Coopération centrale dans la province, parce que la concurrence que deux peuvent se faire un jour sera préjudiciable au prix des produits agricoles.

O. BONIN, ptre, aumônier.

Sainte-Eulalie

DIOCESE DE NICOLET

RETOUR AU SOL

Le cercle de l'U. C. C. de Ste-Eulalie, à sa séance du 10 novembre, avant de passer à l'étude des sujets donnés, a adopté la résolution suivante, pour être transmise à qui de droit:

1o, que le programme de la présente session comporte, comme moyen de remédier à la crise, un travail de retour au sol;

2o, que ce travail semble devoir s'accomplir principalement en faveur des ouvriers des villes;

3o, qu'il y a présentement dans les campagnes, dans grand nombre de paroisses, des cultivateurs malheureux qui ont dû abandonner leurs terres, faute d'argent, pour rencontrer leurs créances;

4e, que ces cultivateurs profondément attachés au sol seraient les meilleurs candidats pour la présente oeuvre;

5e, que des recommandations pouvant être fournies en leur faveur par les autorités locales, le cercle de l'U. C. C. de Ste-Eulalie prie l'Honorable Ministre de prendre la chose en considération, et de réserver sur les argents disponibles, suivant le mode qu'il jugera le plus opportun, le montant voulu pour fournir à ces cultivateurs le moyen de se remettre à la culture, et de s'exempter ainsi la triste nécessité d'aller encombrer les villes.

Hermann CAMIRAND, sec.

S.-Isidore

(Compton)

DIOCESE DE SHERBROOKE

Une réunion du Cercle a été tenue le 4 novembre, sous la présidence de M. Thomas Doyon, un bon nombre de membres étaient présents.

M. l'aumônier a parlé de l'insuffisance de la jeunesse et de la fondation d'une école du soir.

Il a été discuté ensuite de la création d'amusements aux assemblées régulières du cercle afin d'y amener et intéresser la jeunesse.

Philippe PERRON, sec.

Thomas DOYON, prés.

S.-Elisabeth

(Arthabaska)

DIOCESE DE NICOLET

L'assemblée régulière du cercle a été tenue le 9 novembre sous la présidence de M. Alfred Martel, 45 membres étaient présents.

M. le Président parla du "Guide" et fit plusieurs autres remarques dans l'intérêt du cercle. MM. D. Morin, Albert Rondeau et Laurent Chabot ont pris part à la discussion qui a également porté sur la crise difficile actuelle et les avantages de la coopération.

La question soumise à l'étude est sur les résultats obtenus par l'emploi des engrais chimiques.

La prochaine assemblée aura lieu le 6 décembre.

Maurice MARTEL, sec.

Alfred MARTEL, prés.

S.-Rose Poularies

(Abitibi)

DIOCESE DE HAILEYBURY

A l'assemblée générale du Cercle Ste-Rose de Poularies de l'U. C. C. tenue au lieu ordinaire des réunions en date du 11 octobre assistaient les dirigeants de l'Union et plusieurs membres.

M. le président Victor Blanchard fit lecture d'une allocution démontrant ce que l'Union a obtenu du gouvernement depuis sept ans.

M. l'abbé J. N. Lévesque, aumônier, insista pour que tous les cultivateurs s'unissent pour rendre l'Union encore plus forte et

pouvoir ainsi obtenir davantage.

La dite assemblée ayant été convoquée dans le but d'élire les officiers pour l'année 1931-32, il a été proposé et adopté que M. Victor Blanchard soit réélu président du cercle, que M. Adéard Letendre soit nommé vice-président, que M. Henri Piché soit nommé directeur en remplacement de M. Adéard Morissette, et que MM. John Morton, Cléophas Bourassa, Philippe Grenier et Hormidas Pinard soient réélus directeurs. Proposé et adopté que Philippe Blanchard soit nommé secrétaire-trésorier du Cercle.

Philippe BLANCHARD, sec.

HONNEUR AU MERITE

Mlle Marie-Anne Dion, de Sawyerville, enseignant à Bromptonville, vient de recevoir \$20.00 pour succès, aussi \$20.00 de prime substantielle, plus \$20.00 pour longs services.

Ste-Françoise

(Témiscouata)

DIOCESE DE RIMOUSKI

A une réunion du cercle d'études de l'U. C. C., tenue le 2 novembre, étaient présents M. Donat Lavoie, président, le secrétaire et bon nombre de membres.

La résolution suivante fut adoptée:

Proposé par M. Charles D'Amours, secondé par M. Jos. D'Amours, et unanimement adopté, que le cercle d'étude de l'U. C. C. de Ste-Françoise s'oppose énergiquement à l'adoption de la loi obligeant les cultivateurs à porter une lumière sur leurs voitures le soir.

Georges PARADIS, Sec.-Trés.

Saint-Hubert

(Témiscouata)

DIOCESE DE RIMOUSKI

Assemblée générale du Cercle de l'U. C. C. de St-Hubert tenue au presbytère à 7 heures, dimanche soir dernier, le 3 novembre 1931, sous la présidence de M. Jules Malenfant.

Tous les directeurs et tous les membres sont présents pour participer d'abord à l'audition de l'Heure Catholique.

M. l'aumônier fit le compte rendu du congrès des Trois-Pis-toles et remercia les 22 membres, dont 11 nouveaux, d'avoir répondu à l'appel. "Nous sommes un peu en retard pour reconstruction du cercle de l'U. C. C., mais je crois qu'en tenant nos assemblées au salon du presbytère l'hiver prochain, il y aura plus d'entraînement et de vie agricole. Oui, vous viendrez tous discuter et vous instruire sur tout ce qui regarde l'avancement de l'agriculture, afin d'aimer de plus en plus votre profession."

La discussion porta sur la pourriture de la patate. Chacun apporta son idée personnelle, mais on en vint au Cours-à-Domicile de M. l'abbé Jean et aux soins à apporter aux caveaux au cours de l'hiver, suivant en cela les conseils de la Ferme Expérimentale d'Ottawa.

Tous se séparèrent vers 10 heures, se promettant bien d'être fidèles au rendez-vous du 21ème dimanche de l'Avent. A cette séance, nous parlerons longuement du Congrès de Montréal. Tous les membres sont sommés par M. l'aumônier de lire attentivement le compte rendu de ce congrès dans le prochain numéro de "La Terre de Chez Nous", pour en bénéficier tous de loin et en parler avec esprit.

Aug. COTE, sec.

Paroisse de Notre-Dame des Anges

A une séance générale du Conseil de la Municipalité susdite tenue ce quatrième jour de novembre 1931, à sept heures du soir, au lieu ordinaire des séances de ce Conseil, à laquelle séance sont présents MM. les Conseillers Elisée Gauthier, J. A. Bertrand, Fortunat G. Ingras, Joseph Delisle, sous la présidence de M. le Maire Georges Bertrand.

Attendu que rien ne doit être négligé pour rendre facile et agréable la vie rurale et garder ainsi à la terre les familles des cultivateurs;

Attendu que l'électricité serait un puissant facteur d'amélioration dans nos campagnes;

Attendu que les taux actuels de l'électricité sont prohibitifs pour les fermiers et même pour les autres, malgré les changements récents qui, en certains cas, apportent une hausse plutôt qu'une baisse;

Attendu que les ressources hydro-électriques constituent après la population et le sol, la plus précieuse partie de notre patrimoine national et que ce patrimoine est vraiment la chose du peuple Québécois.

Attendu que l'Union Catholique des Cultivateurs a déjà demandé la formation d'une commission spéciale pour étudier la question de la vulgarisation de l'électricité en cette Province;

Attendu que la Province d'Ontario a réussi, sans obérer ses finances ni celles des municipalités, cela grâce au système corporatif assisté par l'Etat, à électrifier six cents de ses municipalités, dont l'immense majorité sont rurales;

Le Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Notre-Dame des Anges de Montauban, sur proposition de M. Elisée Gauthier, conseiller, secondé par M. Fortunat Ingras, conseiller, prie par les présentes, le Gouvernement provincial de mettre l'électrification des campagnes au programme de la prochaine session, puis de former sans délai une commission semblable à celle d'Ontario, si les Compagnies privées n'offrent pas tout de suite des taux comparables à ceux de la province voisine.

Copies de la présente résolution seront envoyées à M. l'honorable Premier Ministre Taschereau, à l'honorable Ministre de l'Agriculture, et aux principaux journaux de Montréal, des Trois-Rivières et de Québec, sans oublier "La Terre de Chez Nous".

Georges BERTRAND, Maire.

Léger HARDY, sec.-trés.

~~~~~

Votre porc

et toutes vos viandes auront bien meilleur goût, si vous les salez avec le

**Gros sel Allemand Universal Brand**

~~~~~

Il ne pouvait dormir

"Mon mari était souffrant", écrit Mme Wm. Siedler de Milwaukee, Wis. "Il n'avait pas de force et était si nerveux qu'il ne pouvait pas dormir la nuit. Quelques bouteilles de Novoro changèrent sa condition et il est maintenant en bonne santé." Cette incomparable médecine herbeuse facilite la digestion, stimule l'appétit, régule les intestins et augmente le flux urinaire. Elle aide à maintenir une bonne santé. Fournie seulement par des agents spéciaux désignés par le Dr. Peter Fahrney de Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

PAGE FEMININE

SOUS LA DIRECTION D'ATALA

LA MODE

LES CHAPEAUX

C'est un véritable engouement que nous avons pour les délicieux chapeaux qui transforment complètement notre allure. Combien nous sommes ravies de retrouver les jolies garnitures désuètes et combien ce retour aux chapeaux garnis nous promet de belles nouveautés, très coiffantes, très féminines et très originales.

Les élégantes sont vraiment très gracieuses sous ces petits chapeaux posés crânement sur le côté, dans un équilibre on ne peut plus osé.

Voici d'abord les feutres pratiques, formes marquis, formes Empire de l'époque 1860, ces deux genres pour ainsi dire classiques. Les garnitures sont minuscules; pour les heures du matin nous devons nous coiffer avec beaucoup de discrétion. Donc, souvent, une simple jarrettière de gros grain ou de cuir verni, agrémentée d'une boucle de métal posée en avant, est la garniture discrète et de bon ton.

Mais aux heures plus habillées, nous nous rattrapons et nous voyons de belles et longues plumes d'autruche s'enrouler avec infiniment de grâce et retomber plus ou moins bas sur le côté.

Les couleurs à la mode seront: le beige, le brun, le vert et le rouge-vin.

TOUTES LES FLEURS

Une mode aussi gracieusement féminine que celle de cet hiver se devait de faire le plus large appel à la fleur comme thème d'ornementation. Et de fait, elle nous apparaît le jour, mais surtout le soir, dans les plus nouvelles et séduisantes formules. Nos tailleurs et nos ensembles simples, aiment les bouquets de laine mèche, de deux couleurs, les fleurs de velours anglais, de toile gommée et cirée. Pour l'après-midi voici les fleurs plates de peau d'ange blanc ou de velours, très aplaties, posées en haut du corsage et d'autres de peau mate et glacée.

Les roses pompons sont fort employées pour les fraîches robes du soir de jeunes filles. Des fleurs variées, de matières diverses, et même de lamé et de cellophane, font des épaulettes simples ou doubles, des bracelets, des colliers, des entourages de décolletés. On pose des bouquets à l'épaule, à la taille; fréquemment trois ou quatre roses, très appuyées, se placent derrière sous le profond décolleté en V élargi. On utilise des fleurs dont le cœur est noir et les pétales du même coloris que la robe.

LES GESTES DU MARECHAL FOCH

Le "Gaulois":

Ils sont admirables.

Lorsqu'il passe à cheval, sur une bête parfaitement mise et constamment correcte, le bâton de velours bleu à étoiles d'or sur la cuisse, la tête droite, grave, austère, simple, sérieux, il est de pied en cap irréprochable, comme une statue équestre.

Mais il faut le voir lorsqu'il a mis pied à terre et qu'il avance d'un pas. Allègre, et soudain juvénile, il donne une explication. La tête et le buste ont alors un léger mouvement en arrière qui appelle la lumière sur le front. Le visage, où la méditation a mis ses légers sillons verticaux, s'éclaircit et s'anime. Le bras droit est plié en équerre, et la main droite étendue, entrouverte, monte et descend dans un vif mouvement qui est le signe à la fois d'une grande énergie, d'une grande lucidité et d'une grande passion: celle du vrai. Et son écriture — la plus franche que jamais graphologue ait examinée — donne la même impression. Dès que le maréchal Foch bouge, il a dix ans, il a vingt ans de moins, il fait ressouvenir sans cesse des mots fameux qu'il prononçait en 1914: "L'empereur Guillaume a dit qu'il entrerait dans Ypres. Il n'y entrera pas, il n'y entrera pas, il n'y entrera pas parce que je ne veux pas qu'il y entre!"

En relisant la phrase, cachez la scander. Quel beau "crescendo" moral, n'est-ce pas? Et musical aussi...

POUR L'AME DE MAMAN

Un enfant de neuf ans venait d'assister aux derniers moments de sa pieuse et tendre mère. Il avait entendu sortir de ses lèvres mourantes cette suprême recommandation: "Mon enfant, tu prieras bien pour moi, n'est-ce pas?...". Et voilà que tout à coup s'élève en cette jeune âme une pensée sublime. Une voix mystérieuse la remue intérieurement et lui dit: "Enfant, sois prêtre, et tu diras un jour la messe pour ta mère." L'enfant écoute, il comprend... et il répond: "Oui, mon Dieu, me voici prêt à accueillir votre volonté, adsum!" Puis se penchant à l'oreille de son pauvre père accablé par la douleur, il lui murmure cette parole surprenante: "Papa, je serai prêtre et je viens de promettre au Bon Dieu de dire ma première messe pour l'âme de maman". Le père attira son cher fils dans ses bras et le tint longtemps pressé sur son cœur. Au milieu de son immense chagrin, il goûtait la plus suave consolation qu'il eût jamais éprouvée de sa vie. La parole du petit avait fait renaître l'espérance au fond de son âme.

Beaucoup de pauvres parents sont abandonnés après leur mort.

...Pères et mères, ne vous opposez jamais à la vocation de votre enfant, s'il veut être prêtre; vous mourrez contents, car vous serez assurés d'avoir quelqu'un qui priera pour vous et qui offrira le Saint-Sacrifice à votre intention.

PATRIE

Patrie! ah! quel est donc ton pouvoir souverain
Pour qu'à ton simple appel tes enfants aient sur l'heure
Surgi comme des blés!
Et que d'un bel élan, on les ait vus soudain
S'élançant vers la plaine où l'on craint qu'elle meure
La fleur de tes étés!

France! ô Mère chérie! à ton cri de frayeur
Que répercuta l'air comme un son d'agonie
Tu les a vus bondir!
Voler à ton secours et répondre en tout cœur
A ton suprême espoir! Que ton âme bénie
Leur apprenne à mourir!

Ils sont partis joyeux tes fils tendres et bons
Les voilà maintenant dans l'ardeur de la lutte
Dignes de ton amour!
Que de héros obscurs auront écrit leurs noms
Dans ton grand cœur de mère à l'exacte minute
Qui marquera leur tour!

Où leur tour de tomber et leur tour de mourir
Sans peur et sans regret et croyant dans leur âme
S'endormir dans tes bras!
En sachant bien que d'eux on aura souvenir
Dans la postérité, et qu'aux jours d'oriflamme
Tu les rappelleras!

Et lorsque reviendront tes autres fils vainqueurs
Grandis de leur vaillance, heureux de leur Victoire
Que ce jour sera beau!
Des morts et des vivants tressailliront les cœurs
Sous ton baiser ardent qui contiendra la gloire
Du superbe drapeau!

Septembre 1914

ATALA.

AU SOIR DE L'ARMISTICE POUR LES MORTS DELAISSES

Songez, dans la prière, aux tertres inconnus
Où les amis en deuil ne sont jamais venus.

Dans les champs et les bois, les froments et les prés,
Songez aux morts perdus que nul n'aura pleurés.

Des morts n'ont pas de croix: des croix n'ont pas de noms;
Songez à tant de morts broyés par les canons.

Songez qu'en les sillons dorment les fantassins
Dont la cendre peut-être est la cendre des saints.

Ils ont péri pour vous, au jour des grands combats...
Maintenant, où sont-ils?... on ne sait où... là bas!...

Trop de néant déjà nous les ensevelit,
Jetez-vous leur âme à l'éternel oubli!

Ne vous fatiguez pas de rêves superflus
A rechercher des corps qu'on ne retrouve plus...

Mais dans la vieille église, au pied des vieux autels,
Priez pour le repos de leurs cœurs immortels...

Priez, priez, priez pour les chers délaissés,
Pauvres morts ignorés des tertres effacés.

Tombés pour les foyers, tombés pour les drapeaux
Qu'ils dorment dans la paix leur éternel repos.

("Le Pèlerin")

J. BELLOUARD.

La prière du Généralissime

Cette prière aurait été composée par le général Foch et revue par son frère Jésuite. Elle porte l'imprimature de Mgr l'Evêque du Puy, en date du 2 février 1915. Prière pour le temps de la guerre.

"Père éternel, Dieu des armées, je vous offre le sang très précieux de Jésus-Christ, en quelque endroit de la terre, à quelque heure du jour ou de la nuit qu'il coule sur les autels.

"En expiation de mes péchés, — pour tous les besoins de la sainte Eglise, — pour le soulagement des pauvres âmes du Purgatoire, — pour la conversion des infidèles et des pécheurs, — pour les agonisants de cette heure et de toute la journée.

"Plus en particulier pour tous les sinistrés de la guerre, — pour les familles de nos soldats — et pour nos soldats eux-mêmes: pour ceux qui commandent et pour ceux qui obéissent, — pour ceux qui restent debout et pour ceux qui tombent, — pour ceux qui meurent, pour ceux qui souffrent (blessés, malades, prisonniers), pour ceux qui les assistent.

"Bienheureuse Jeanne d'Arc, modèle de foi et d'endurance, de courage et d'entrain, priez pour nous!"

Pour les morts

Que faites-vous, si pleurant sur vos morts, vous négligez de prier pour eux? Vous visitez leurs tombes; vous faites des frais pour les orner; vous les couvrez de fleurs; c'est bien, cela vous plaît et vous console. Mais si c'est tout, de quoi cela sert-il aux défunts?

Croyez-vous qu'ils soient soulagés par le parfum de ces roses? Et vos larmes, descendentes jusqu'à eux pour éteindre ou pour diminuer les ardeurs du feu qui les brûle? Oh! nature aveugle et insuffisante! Oh! compassion stérile! On loue les morts et on n'assiste pas les morts! On gémit de ne plus les voir là où l'on est, et on ne les console pas où ils sont! On leur compose des épitaphes et on ne fait pas d'aumônes pour eux! On fait graver leurs noms et l'on ne se soucie pas que ce nom soit bientôt inscrit au livre de la vie éternelle! On passe de longues heures au cimetière, on n'en passe pas une seule à l'église. On a sous la main des trésors d'expiation et de rédemption; on a mille bonnes oeuvres, mille secours; on a les indulgences, les sacrements, la messe; on a la Messe! le sang versé de Jésus-Christ, l'expiation universelle, le salut du monde! Et l'on ne puise pas dans ces trésors ouverts et on laisse, sans leur répondre, ces âmes souffrantes crier vers vous: "Prenez-nous en pitié; quand vous ne feriez que tremper le bout de votre doigt dans l'eau sortie du cœur du Christ pour nous en verser une goutte sur la langue, vous nous rafraîchiriez dans ces brasiers atroces: Miseremini mei..."

Mgr GAY.

Économisez sur vos comptes d'épicerie hebdomadaires

Voici une source de nutrition supérieure dont vous pouvez bénéficier à moins de frais... des sirops délicieux et appétissants, qui assurent santé et énergie. Servez-en souvent à la place de desserts coûteux. — Chez votre épicier

Servez — The CANADA STARCH CO. Limited, Montreal

**SIROP DE MAÏS
CROWN BRAND
et
SIROP BENSON'S
GOLDEN**



APPRECIATIONS NOS PRODUITS AGRICILES

But de la participation du ministère de l'Agriculture de Québec aux grandes expositions. — Rôle éducatif des exhibits agricoles.

A QUEBEC

Toutes les expositions locales, nationales ou internationales, qu'il s'agisse d'Art, de Science, d'Industrie ou d'Agriculture, sont tenues principalement dans un but de vulgarisation, avec le souci de mettre en relief, devant les yeux du public, le progrès accompli dans chaque sphère au cours d'une année, d'une décennie, ou d'une période encore plus longue. C'est pourquoi elles intéressent toujours les autorités administratives et dirigeantes des villes ou des pays. Dans la province de Québec, le gouvernement encourage sous diverses formes la tenue d'expositions de tous genres, mais surtout les expositions agricoles en raison même du fait que l'agriculture est reconnue comme l'industrie basique de notre population. En plus de généreux octrois accordés aux sociétés d'Agriculture ou aux diverses commissions qui organisent de tels événements chaque année, en plus des services d'officiers compétents qu'il met à la disposition des directeurs des expositions pour donner des conférences, des démonstrations, juger les exhibits agricoles, etc., le gouvernement, par l'intermédiaire de quelques-uns de ses départements, contribue à l'intérêt et au succès des expositions par d'importants exhibits éducatifs.

Lorsqu'il s'agit de nos grandes expositions annuelles, où l'Agriculture occupe une place prépondérante, le ministère de l'Agriculture de Québec est tout désigné pour faire sa large part. Aussi remplit-il cette mission chaque année par l'installation de magnifiques exhibits aux grandes expositions des Trois-Rivières, de Sherbrooke, et à l'Exposition Provinciale de Québec, exhibits qui constituent l'une des principales attractions non seulement pour les visiteurs venus de la campagne, mais aussi pour les citadins qui ont ainsi l'opportunité d'admirer à leur aise les plus beaux spécimens de fruits de la terre qui se récoltent en notre province. La nomenclature de tous les produits exposés aux regards intéressés de la foule serait trop longue à faire en cet article. Contentons-nous de dire que ces exhibits renferment des échantillons choisis de tout ce qui se cultive chez nous, de tout ce qui sort des mains habiles de nos fermières, de tout ce que nos fabriques de conserves industrielles livrent à la consommation. Le tout est présenté dans un ensemble qui capte l'attention par l'agencement des couleurs, la variété des installations et l'originalité du décor.

Sous ce triple rapport, l'installation qui fut préparée par le ministère de l'Agriculture à l'Exposition Provinciale qui s'est tenue à Québec du 3 au 12 septembre 1931, a surpassé tout ce qui fut fait auparavant, croyons-nous. Le nouveau local affecté aux exhibits du Département, dans les vastes couloirs demi-circulaires ménagés sous les grands du nouveau Palais de l'Agriculture, permettait une disposition des plus avantageuses, un déploiement plus agréable à l'œil, et l'organisation d'une série de sections bien délimitées. Dans cette partie du Palais de l'Agriculture, l'attention ne pou-

vait se reporter sur autre chose que sur les produits de la Terre et les travaux féminins exposés par les Cercles de Fermières, car les autres attractions particulières aux grandes expositions en avaient été éliminées.

Les regards des visiteurs qui pénétraient dans le Palais de l'Agriculture par l'entrée principale étaient tout d'abord attirés par la section des produits de l'érable organisée par le ministère de l'Agriculture et la Société des Producteurs de Sucre d'Érable de la province de Québec, une coopérative qui doit son existence à l'initiative et à l'appui du département et qui, depuis sa fondation relativement récente, a établi l'industrie du sucre et du sirop d'érable sur une solide base commerciale et assuré à ces produits une perfection et une uniformité qu'ils n'avaient pas auparavant, alors que leur fabrication se faisait dans des conditions parfois peu hygiéniques et d'après des méthodes désuètes. Comme fond de scène, une large toile recouvrait tout un pan de mur et représentait une érablière en pleine opération. A travers les arbres élancés reproduits sur cette toile, des habitants aux costumes rustiques entaillaient des érables, font la cueillette de la sève, s'acheminent avec leurs chaudières pleines vers la sucrerie où fume le sirop en ébullition. Devant ce tableau, en contre-bas, sont étagés des centaines de bocaux, de bouteilles et de boîtes sous ses diverses formes : sirop, sucre, tire, beurre d'érable et sucre granulé, et bonbons à l'érable, de même que des paquets de cigarettes traitées au sirop d'érable, etc.

Autrefois, on ne connaissait et l'on ne fabriquait que le sucre et le sirop d'érable. La tire elle-même n'avait qu'une vogue passagère, au "temps des sucres" seulement. Aujourd'hui, grâce à de nouveaux procédés de fabrication, on est en mesure de lui conserver toute sa richesse et sa saveur d'une manière permanente. Et c'est ainsi qu'en plein mois de septembre, on peut encore déguster la tire délicieuse contenue en un récipient de pulpe paraffinée. Le beurre d'érable et le sucre d'érable granulé sont principalement en vedette dans cet exhibit. Ce sont là deux nouveaux produits du printemps, fruits de recherches patientes conduites dans le but de trouver de nouvelles applications à la sève de l'érable, et partant de nouveaux débouchés commerciaux. Sur chaque bocal, sur chaque bouteille, sur chaque récipient on lit le nom "CITADELLE", marque de commerce de la Société des Producteurs de Sucre d'Érable de la province de Québec. "Et ce sont tous des produits garantis cent pour cent purs", nous déclare M. Cyrille Vaillancourt, chef de la section des produits de l'érable au ministère de l'Agriculture, qui depuis des années consacre tout son temps et tous ses talents à la perfection de cette industrie bien canadienne. "Aucun produit ne sort de notre fabrique de Plessisville", poursuit-il, "sans avoir été soigneusement inspecté, classifié et emballé dans les meilleures conditions. Il n'entre dans la fabrication de nos marchandises aucun ingrédient étranger, aucun colorant. Nos produits sont absolument purs et c'est justement ce qui leur permet de conserver toute leur richesse, leur saveur et leur faveur du public-consommateur chez nous aussi bien qu'à l'étranger".

Cet important exhibit, témoignage de l'énorme progrès accompli en ces dernières années dans le domaine de l'industrie de l'érable, était sous la direc-

tion de M. Vaillancourt, assisté de MM. L.-J. Dupuis, et J.-R. Méthot, instructeurs, et de M. Charles Lauzier, secrétaire.

La section suivante était occupée par le Service de l'Horticulture qui, sous l'active direction de son chef, M. J.-H. Lavoie, a pris depuis quelques années une extension tellement considérable que quatre étalages n'étaient pas de trop pour illustrer les activités de ses six principales branches: la culture maraîchère, la culture fruitière, les conserves, la pomme de terre, les tabacs et la protection des plantes. Faute d'espace, la section des Jeunes, qui relève du Service de l'Horticulture, avait son bureau de renseignements pour les jeunes agriculteurs dans le Palais des Arts, à une faible distance du Palais de l'Agriculture.

Toutes les teintes et toutes les couleurs étaient rassemblées et agréablement agencées à l'étalage de la culture maraîchère qui occupait la partie centrale de l'installation. Dans un encadrement gracieux de fleurs aux tons chauds, toutes les variétés de légumes que l'on récolte en notre province étaient représentées par des échantillons de toute beauté. On remarquait principalement des aubergines, du céleri, et des choux-fleurs de belle venue, récoltés à Chicoutimi, ce qui est du nouveau, car cette région du nord, jusqu'à date, avait été considérée comme peu propre à la culture des légumes. Force nous est maintenant de nous rendre à une évidence toute différente et d'admettre qu'avec des principes agricoles bien compris et des méthodes bien appliquées, on peut désormais obtenir dans ce territoire des résultats jusqu'ici inespérés.

La même remarque pourrait s'appliquer à la Péninsule de Gaspé qui est en train de se conquérir une brillante renommée comme productive de pois verts maintenant recherchés pour leur haute qualité non seulement en notre pays, mais aux États-Unis, principalement sur le marché de New-York. La Gaspésie a trouvé dans cette culture une nouvelle source de revenus qu'elle exploite avec succès, à en juger seulement par les tiges géantes et les superbes gousses de pois verts qui constituaient son exhibit.

La pomme étant en honneur à l'étalage de la culture fruitière, mais contrairement aux années passées, alors que l'installation renfermait pratiquement toutes les variétés produites dans la province, l'exhibit consistait cette année presque exclusivement en "Melba", une nouvelle variété de pomme d'été d'une très grande valeur, bonne pour la table et la cuisson, et dont on avait voulu souligner tout particulièrement l'apparition sur le marché. La pomme Melba, produit d'un arbre très rustique, et par conséquent plus apte à résister aux maladies propres aux vergers, de même qu'aux gelées souvent faibles, est une création de la Ferme Expérimentale d'Ottawa qui promet beaucoup pour l'avenir, et que le Service de l'Horticulture s'efforce d'implanter dans la province de Québec.

Pour la première fois, le même service avait, en collaboration avec l'association des Fabricants de Conserves de la Province de Québec, préparé un exhibit des plus complets faisant voir les nombreuses variétés de conserves industrielles fabriquées par les établissements de la province. Cette industrie, grâce à l'aide puissante du ministère de l'Agriculture, a fait d'étonnants progrès depuis quelques années et elle est aujourd'hui une exploitation des plus prospères. Elle offre au cultivateur, à la fer-

mière et au maraicher un nouveau débouché pour l'écoulement, sur une plus grande échelle, des produits de leurs champs, elle donne du travail à un grand nombre d'employés, et elle est un nouvel agent de la circulation de l'argent chez nous. Considérée, il n'y a pas très longtemps encore, comme une industrie arriérée, elle méritait d'être mise sous son véritable jour. Cet exhibit, par la variété des articles exposés, leur belle apparence, leur emballage soigné, et la qualité contrôlée des matières premières entrant dans leur préparation, n'a pas dû manquer son but principal qui était de démontrer aux visiteurs que notre province ne le cède en rien maintenant à aucune autre du Dominion sous le rapport de l'industrie des conserves alimentaires.

La section du tabac — vif sujet d'intérêt pour les hommes amateurs des plaisirs que procure l'usage de la plante à Nicot — était constituée par d'agréables sujets en nature représentant les variétés les plus recommandées pour la pipe et le cigare. On y voyait aussi du tabac en feuilles de différentes catégories pour la flasse à cigare, l'enveloppe à cigare et pour la pipe. Sous l'impulsion donnée par le Service de l'Horticulture, la culture du tabac, dans ses meilleures variétés, prend d'année en année, chez nous, un développement considérable. Des expériences sont poursuivies dans le but d'améliorer constamment les tabacs à cigare, et développer aussi la culture du tabac à cigarette. Si nous arrivions à produire chez nous ce dernier tabac en quantité suffisante pour alimenter nos fabriques de cigarettes, nous garderions en cette province des millions de dollars que nous expédions annuellement à l'étranger pour l'achat du tabac à cigarette. Les recherches et les essais faits jusqu'à date nous permettent de prévoir la réalisation de cet objectif dans un avenir rapproché.

La protection des plantes est reconnue comme l'une des branches les plus utiles de l'Horticulture. Grâce à elle, le tribut payé chaque année par l'Agriculture aux insectes et aux maladies des plantes est diminué considérablement. Les épidémies sont prévenues dans la mesure du possible et si, par la force des choses, elles s'abattent sur un district, tous les moyens sont mis en oeuvre pour enrayer leur progrès le plus efficacement possible. L'exhibit du Bureau de la Protection des plantes retenait donc l'attention des visiteurs plutôt par son côté utilitaire que par son éclat.

L'examen de cet étalage permettait aux visiteurs de réaliser toute l'étendue des dégâts que peuvent causer les insectes et les maladies affectant les arbres et les cultures. Dans des bocaux on pouvait voir des fruits et légumes attaqués par des larves, tandis que sous des cadres vitrés des feuilles et des tiges donnaient une idée des ravages dus aux chenilles et autres insectes nuisibles, aux maladies qui se transmettent rapidement d'une plante à l'autre, comme la grippe espagnole, la typhoïde et la peste chez les humains. Pour bien démontrer l'importance du principe "il vaut mieux prévenir que guérir", à côté de ces échantillons portant les traces de l'appétit ravageur des insectes ou d'une maladie impitoyable, il y avait toute une collection des divers ingrédients, fruits d'expériences chimiques et de recherches approfondies, utilisées dans la protection des cultures. Le fameux Vert de Paris conserve bien en-

core toutes ses anciennes propriétés et partant son utilité, mais il a perdu sa couronne de panacée universelle, de remède à toutes les maladies des plantes, d'instrument de combat contre tous les insectes. Autour de lui se range maintenant une importante colonne d'attaques dont chaque unité joue un rôle qui lui est propre. Chaque ingrédient a ses propriétés bien déterminées, il a un ennemi particulier à combattre, et de ce fait ses chances de victoire sont augmentées. L'étalage était complété par une présentation de diverses herbes vénéneuses de la province de Québec, telles que l'herbe à la puce, l'herbe à poux, etc., etc. Tous ces exhibits du service de l'Horticulture étaient sous la direction de MM. Z. Beaudry et Joseph Grisé, instructeur, pour les conserves, de MM. Jeanneret et Bardoux, pour les légumes et les fleurs, de MM. Maurice Talbot, pour les fruits, et de M. Omer Caron, pour l'entomologie.

Le dernier exhibit dont nous parlerons, et qui n'était pas l'un des moindres, était constitué par une multitude de travaux d'art domestique présentés par les Cercles de Fermières de la province de Québec et l'École Provinciale des Arts Domestiques. Cette installation occupait une longueur d'une cinquantaine de pieds et offrait une collection d'ouvrages dont la diversité et les couleurs chatoyantes constituaient un ensemble des plus agréables. Devant la perfection des travaux maintenant exécutés par les mains expertes de nos fermières et des élèves de l'École des Arts Domestiques, les plus difficiles sont forcés d'admettre que nous avons réalisé un grand pas, que cette industrie de la campagne, pour parler en termes de commerce, est présentement en voie de prendre un développement considérable qui sera pour le foyer rural une nouvelle source de revenus fort appréciables. Le souci que mettent nos fermières dans l'exécution de ces divers travaux : toiles de lin, pièces de lainage, tapis crochetés, broderies de toutes sortes, menus objets de fantaisie, etc., etc., est la preuve évidente qu'elles ont suivi les enseignements qui leur ont été donnés par les conférencières mises à leur disposition par le ministère de l'Agriculture de Québec, ou encore par les membres du personnel enseignant qui, depuis deux ans, ont eu l'occasion de suivre les cours donnés gratuitement par l'École des Arts Domestiques, de Québec.

Cette section considérable était sous la direction conjointe de M. Henri C. Bois, chef du Service de l'Economie Rurale, et de M. O.-A. Bériau, directeur de l'École des Arts Domestiques. Les travaux furent jugés par Mmes Corinne Méthot, Eugénie Paré, Estelle Leblanc, Véronique Durand et Béatrice Carbonneau, toutes conférencières de la section de l'Economie Domestique.

En résumé, toutes ces sections et installations, dont l'organisation générale avait été confiée à MM. Jos. Morin et A.-G. Lambert, du ministère de l'Agriculture, constituaient une véritable leçon de choses dont la présentation ne laissait rien à désirer, et dont tous les visiteurs ont su apprécier le rôle éducatif. Ceux qui ont eu l'avantage d'admirer ces exhibits en ont certainement retiré l'impression que la province de Québec n'a rien à envier aux autres provinces ou pays sous le rapport de la qualité de ses produits agricoles, de ses conserves, et des arts domestiques, et que le commerce (Suite à la page 104)

Appréciations nos produits agricoles

(Suite de la page 103)

local n'a aucune raison justifiable d'aller chercher ses approvisionnements en dehors de nos frontières quand nous avons chez nous des articles de toute première qualité, produits par les nôtres pour notre consommation, pour notre propre usage.

(Communiqué par le Bureau de Propagande et de Publicité du Ministère de l'Agriculture de la Province de Québec.)

Deux décisions et leurs conséquences...

Eugène Caron, fermier prospère dans l'une de nos paroisses agricoles des cantons de l'Est, au temps de la guerre, vendait à gros prix et il venait s'installer en ville... pour compléter sa fortune et faire instruire plus facilement ses enfants.

C'est qu'en ces temps il y avait tant d'argent à gagner en ville, paraît-il.

Agriculteur adroit et débrouillard, Eugène n'avait pas cependant l'habitude de la ville. Il n'en réussit pas moins à se placer dans une fabrique d'obus.

Les salaires étaient considérables. Pensez-y donc ! chaque samedi un beau cinquante piastres, parfois soixante ! Certaines semaines il fit même plus. Décidément c'était la fortune assurée.

Quand les garçons pourront m'aider ! soupirait-il parfois.

Après les obus ce fut le commerce, dans une épicerie qu'Eugène avoue avoir été achalandée... quelques semaines.

Puis les années passèrent. En ce bas monde tout passe si vite.

Il arrive que la fortune tant désirée s'amène moins rapidement.

C'est ce que constata Eugène Caron.

Il n'est pas encore riche, loin de là. Il n'a même plus les quinze mille dollars que la vente de sa ferme lui avait rapportés.

De mauvaises langues prétendent qu'il a des dettes...

En tout cas il laissa impayées des assurances auxquelles il tenait.

Si vous rencontrez Eugène, après un verre de bière et qu'il soit en veine de confiance, il avouera avoir commis une bêtise en vendant sa ferme, même à gros prix, pour venir s'installer en ville.

Comme tant d'autres ex-cultivateurs qui ont mangé l'argent apporté par la vente de leurs fermes, Eugène FAIT maintenant dans l'assurance.

Et la famille d'Eugène ?

Il arrive que l'un ou l'autre de ses cinq garçons et de ses trois filles se placent de temps en temps. Eugène prétend que ses enfants sont mieux élevés que ceux qu'on rencontre en ville, généralement. Il a probablement raison, mais les places sont rares, même pour ses enfants bien élevés.

Aussi c'est à peine si l'on arrive à rencontrer les deux bouts comme dit madame Eugène... et pas tous les mois.

Ça coûte si cher en ville pour loger, vêtir, nourrir 10 grandes personnes, surtout quand les jeunes sont d'âge à regarder pardessus la clôture, comme on dit dans la Matapédia.

Eugène voudrait bien retourner à la campagne même s'il lui fallait recommencer en neuf, sur une terre à défricher, comme a fait son père.

Les enfants refusent de quitter la ville.

Eugène vieillit. En ville il lui a neigé sur la tête, bien qu'il soit encore relativement jeune.

Que deviendront ses enfants ?

Un jour il leur arrivera de fonder des foyers.

Que deviendra-t-il alors lui-même ?

En ville, quand les cheveux blanchissent il est difficile de se placer.

Il est vrai qu'il reste la Saint-Vincent de Paul, Société qui empêche de mourir de faim tant de familles campagnardes venues en ville... pour faire fortune.

Quelques années après le départ d'Eugène Caron pour la ville, son parent, Philippe Jellard vendait lui aussi sa petite ferme. Il le fallait bien, car cette mauvaise terre de sable mouvant ne produisait pas assez pour nourrir les dix enfants de Philippe.

Comme son parent Eugène, Philippe était un ambitieux, mais sous une autre forme. Aussi, au lieu d'aller s'établir en ville, il alla s'installer dans une épaisse forêt, dans un endroit de la Matapédia qu'on nomme maintenant Ste-Marguerite de Causapscaal.

Il est vrai aussi que Philippe n'avait pas les \$15,000 d'Eugène, car sa terre vendue, une fois les dettes payées, il ne restait rien.

Philippe ne se découragea pas pour cela, et comme un bon il travaille au défrichage avec ses gas.

Les fillettes apprirent à garder des poules pour que ça paye. Elles apprirent également à tisser des étoffes, à traire des vaches, et aussi à se conduire comme des demoiselles respectables.

La famille de Philippe n'a peut-être pas vécu dans l'opulence comme celle de leur parent Eugène, en ville, mais elle n'en a pas moins confortablement vécu.

La ferme de Philippe fièrement campée sur le haut d'une montagne de la Matapédia incite au repos, à la jouissance de vivre. Il fait bon de respirer cet air pur et salubre, de jouir des beautés des paysages matapédiens.

Et après s'être taillé un domaine pour lui-même, domaine qu'il a défriché, logé de maison, de grange, d'étable, domaine où il espère couler une heureuse vieillesse, n'étant à charge de personne, Philippe a aussi trouvé moyen d'établir trois de ses garçons dans le voisinage, et il lui reste encore assez de terre pour les autres. Quant aux filles, établies elles aussi dans la paroisse, elles ont la jouissance de se trouver près de leurs parents.

Madame Philippe Jellard, peut-être pour faire mentir ceux n'y connaissant rien prétendent qu'il est difficile de récolter des beaux légumes dans la Matapédia, cultive l'un des plus beaux jardins de la province. On trouve de tout là dedans, et les produits sont superbes.

Si Eugène peut se vanter d'avoir fait instruire ses enfants, ce qui leur permet d'obtenir des positions de commis... parfois, Philippe, lui, établit solidement ses enfants, mais il ne s'en vante pas, tant cela lui semble naturel.

Les voisins nous disent qu'il fut le bienfaiteur de la paroisse nouvelle où il habite. Que de familles aidées ! que de dons pour la chapelle...

Philippe ne parle jamais de cela, et cependant...

Dans la paroisse où Philippe établit ses enfants, le gouvernement vient, après en avoir fait faire l'inspection et les avoir arpentés, de mettre à la disposition des familles qui veulent s'établir assez de terre pour établir 25 familles nouvelles.

Il est bien entendu cependant, que celles qui pourront obtenir des terres devront connaître l'agriculture et avoir des économies. Les terres offertes sont trop avantageuses pour les donner à des chômeurs sans le sou qui consentiraient à les défricher que parce qu'ils ne peuvent trouver à se placer en ville. D'ailleurs l'abbé Beaupré, curé de la paroisse, ne veut avoir que de bons fermiers, des vrais.

Par des primes de défrichement, de labour, par la distribution gratuite de grains de semence, et de diverses autres manières, le gouvernement aidera ceux qui iront s'emparer de ces terres situées dans une paroisse ouverte, avec de bons chemins, des écoles, une église, etc. Et le SERVICE DE COLONISATION, CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA, Montréal, facilitera le voyage de ceux qui voudront aller visiter ces terrains.

J.-E. LAFORCE.



Analyse chimique

Carbonate de calcium	98.41%
Insoluble dans l'acide (Sable, argile, etc.)	.68
Oxyde de fer et alumine	.80
Carbonate de magnésium	.13
	100.00%

Analyse physique

Quantité passant le tamis de	
10 mailles au pouce	97.2%
40 mailles au pouce	76.2
100 mailles au pouce	59.0

CULTIVATEURS

C'est le temps d'ordonner votre Calco pour la prochaine saison.

Profitez donc du bas prix actuel de ce produit pour donner à votre terre l'amendement dont elle a besoin et obtenir les résultats que vous en attendez.

Voyez les effets extraordinaires produits par le chaulage sur les Fermes de Démonstration et vous serez vite convaincu.

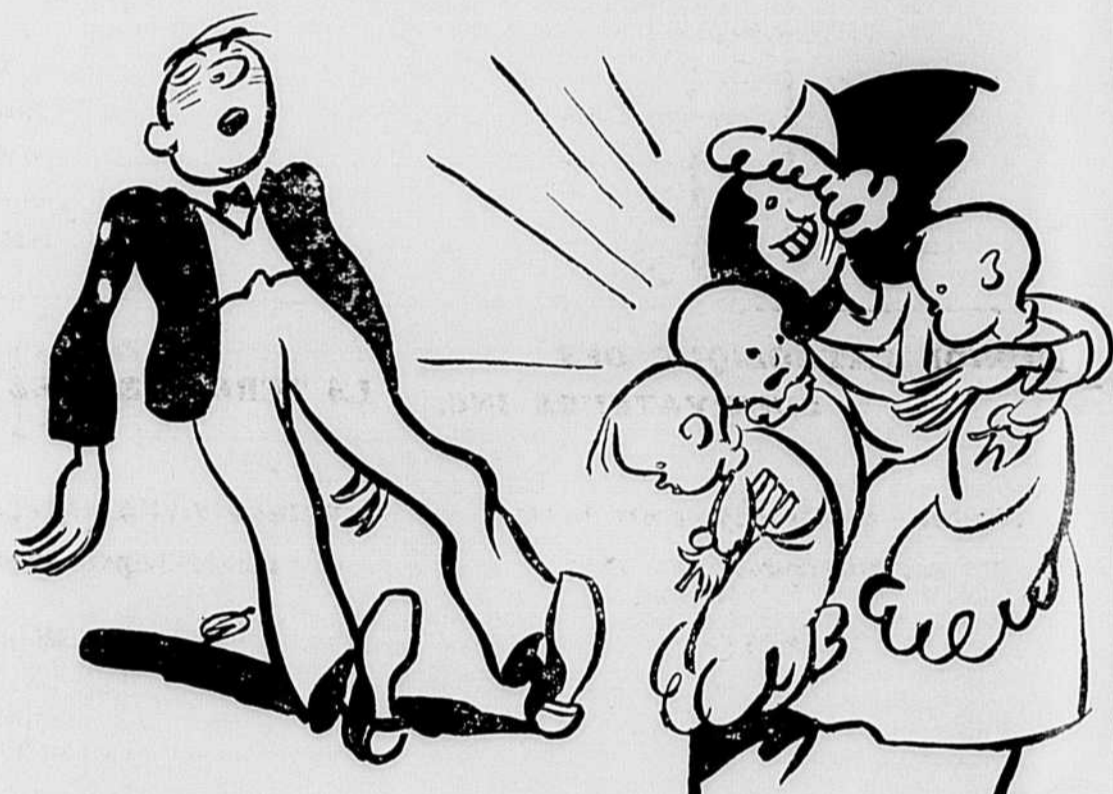
Inutile d'insister sur la valeur de Calco car des milliers de cultivateurs l'emploient maintenant et en obtiennent des résultats merveilleux.

N'oubliez pas que le meilleur produit donne toujours les meilleurs résultats; avant d'acheter, comparez, par les extraits d'analyses officielles, la valeur de ce qui vous est offert par le Calco.

Consultez votre agronome ou écrivez-nous pour plus amples détails.

Deschambault Quarry Corporation
52, rue Saint-Paul, Québec

EXTINCTEURS CHIMIQUES
Vendues au détail \$12.00
Escompte 10% aux membres de l'U.C.C.
F. A. B. Montréal. Fret payé pour envoi de 5 ou plus à la même station.
S'ADRESSER : COMPTOIR COOPERATIF DE L'U. C. C.,
1231 Est, rue Demontigny, Montréal.



Donnes-y d'la Molson

3 Bières à votre choix
INDIA PALE
Une bière Molson originale. Hygiénique et de forte consistance. (Étiquette blanche).
EXPORT
Riche en houblon et de bonne consistance... pour les personnes qui savent apprécier une bonne bière. (Étiquette dorée).
STOCK
Douce au goût, mais de la force et de la qualité Molson. (Étiquette bleue).

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT
Établie à Montréal en 1786

BILAN DE SYNTHÈSE :

au 30 septembre 1931 :

U. C. C. Incorporée, La Terre de Chez Nous Incorporée, Le Comptoir Coopératif Limitée

	U. C. C.	La Terre	Le Comptoir	Total synthétique
ACTIF : Caisse	213.25	399.06	2,430.17	3,042.48
Comptes Recevables		731.01	3,084.36	3,815.37
Ministère de l'Agriculture — Subvention due		333.33		333.33
Inventaire	1,176.26		764.00	1,940.26
Commission sur annonces Brochure 1931		118.80		118.80
Charte	75.00	90.00	150.00	315.00
Le Comptoir Coopératif de l'U. C. C. Ltée	2,799.90	1,300.01		4,099.91
L'Union Catholique des Cultivateurs Inc.		799.27	327.65	1,126.92
	<u>\$4,264.41</u>	<u>\$3,771.48</u>	<u>\$6,756.18</u>	<u>14,792.07</u>
PASSIF : Comptes Payables Brantford Cordage C.:			144.00	144.00
Comptes Payables : Union Diocésaine de St-Hyacinthe	147.60			147.60
Annonces à publier Conc. Prop. 1929		258.30		258.30
La Terre de Chez Nous Inc.	799.27		1,300.01	2,099.28
Le Comptoir Coopératif de l'U. C. C. Ltée	327.65		2,799.90	3,127.55
Recettes anticipées	297.04	1,243.52	187.11	1,727.67
Profit net pour l'année écoulée	1,490.63	871.71	918.66	3,281.00
Capital Surplus au 1er octobre 1930	1,202.22	1,397.95	1,406.50	4,006.67
	<u>\$4,264.41</u>	<u>\$3,771.48</u>	<u>\$6,756.18</u>	<u>14,792.07</u>

L'UNION CATHOLIQUE DES CULTIVATEURS INC.

LA TERRE DE CHEZ NOUS INC.

LE COMPTOIR COOPERATIF DE L'U. C. C. LIMITEE

Relevé de l'Actif et du Passif
au 30 septembre 1931

Relevé de l'Actif et du Passif
au 30 septembre 1931

Relevé de l'Actif et du Passif
au 30 septembre 1931

ACTIF

ACTIF

ACTIF

Caisse	213.25	
Drapeaux et hampes	150.80	
Insignes et rosettes	98.06	248.86
		<u> </u>
Ameublement de bureau	527.40	
Automobile	490.00	
Charte	75.00	
Total :	1,464.51	
Le Comptoir Coopératif de l'U.C.C.	2,799.90	
	<u> </u>	<u>4,264.41</u>

Caisse	399.06	
Comptes recevables, Annonceurs	731.01	
Ministère de l'Agriculture, Qué.	333.33	1,463.40
		<u> </u>
L'Union Catholique des Cultivateurs Inc.	799.27	
Le Comptoir Coopératif de l'U. C. C. Ltée	1,300.01	2,099.28
Charte		90.00
Dépenses anticipées :		
Commissions sur annonces Brochure-Souvenir 1931	118.80	
	<u> </u>	<u>\$3,771.48</u>

Caisse	2,430.17	
Comptes recevables :		
Taillefer	2,810.90	
Brantford Cordage Co.	219.46	
Pedlar People Co.	40.00	
Divers	14.00	3,084.36
		<u> </u>
L'Union Catholique des Cultivateurs Inc.		327.65
		<u> </u>
Inventaire :		
Licence Montréal		
Livestock	500.00	
Balance Fairbanks	264.00	764.00
Charte		150.00
		<u> </u>
		<u>\$6,756.18</u>

PASSIF

PASSIF

PASSIF

Unions diocésaines (cotisations)	147.60	
La Terre de Chez Nous Inc.	799.27	
Le Comptoir Coopératif Limitée	327.65	
	<u> </u>	<u>1,274.52</u>
Comptes "Capital Surplus" 1er octobre 1930	1,202.22	
Comptes "Capital Surplus" 1er octobre 1931	1,490.63	2,692.85
Recettes anticipées :		
Cotisations	297.04	
	<u> </u>	<u>4,264.41</u>

Annonces à publier re :		
Concours de propagande 1929	258.30	
Recettes anticipées :		
Abonnements membres	625.83	
Abonnements étrangers	617.69	1,243.52
		<u> </u>
		<u>\$1,501.82</u>
Compte "Capital Surplus", 1er octobre 1930	1,397.95	
Profit net des opérations du 1er octobre 1930 au 30 septembre 1931	871.71	2,269.66
	<u> </u>	<u>\$3,771.48</u>

Comptes Payables :		
Brantford Cordage Co.	144.00	
La Terre de Chez Nous Inc.	1,300.01	1,444.01
Recettes anticipées :		
Cotisations		187.11
		<u> </u>
		<u>1,631.12</u>
Le Comptoir Coopératif de l'U. C. C.		2,799.90
Compte "Capital Surplus" 1er octobre 1930		1,406.50
Profit net des opérations du 1er octobre 1930 au 30 sept. 1931	918.66	2,325.16
	<u> </u>	<u>\$6,756.18</u>

LA ROUTE TRANS-CANADA

Trois raisons principales sont invoquées pour justifier la construction de la route trans-Canada :

Raison commerciale ou économique ;

Raison touristique ;

Raison militaire ou de défense nationale.

Ce n'est pas ici le moment d'analyser la suffisance ou l'insuffisance des raisons de cette gigantesque entreprise, mais un fait s'impose de toute évidence : c'est que si cette route suit la vallée de la Rivière St-Jean et non pas celle de la Matapédia, tel qu'il semble décidé dans le tracé qui en a été finalement approuvé, chacune de ces trois raisons cesse d'être valable quant à l'importante région du Bas St-Laurent, et, par conséquent, ne l'intéresse plus.

D'abord, au point de vue commercial et économique : le territoire de Bas St-Laurent est de beaucoup plus étendu, plus peuplé et plus riche que celui qui s'étend de la Rivière-du-Loup à St-Jacques, Nouveau-Brunswick et cela dans des proportions de 7 pour 1. Il est encore plus susceptible d'un plus grand essor. Il est donc plus en mesure de bénéficier des avantages de cette grande artère et de l'alimenter par un trafic plus considérable. L'importance de cette région est encore accrue du fait de ses relations commerciales grandissantes avec la Côte Nord du St-Laurent dont Rimouski est le point logique de distribution. Sa situation est encore prépondérante par rapport à la Gaspésie.

Le riche territoire gaspésien sera avant longtemps percé à l'intérieur par un chemin de fer ou par une grande route dont le terminus sera le futur port national de Gaspé, lequel sera le lien solide qui le rattachera pour toujours à la région du Bas-St-Laurent, et par suite au reste de la province. Et ceci doit se faire, non seulement au point de vue économique, mais encore au point de vue national, comme j'ai eu l'occasion de le démontrer dans la série d'articles que

j'ai publiés sur la question du projet du pont de Campbellton. Il est nécessaire pour la réalisation de cet objectif que la grande route trans-Canada ne touche pas seulement aux confins de la province, mais suive la vallée de la Matapédia. Le trafic futur du centre de la Gaspésie devra déboucher à proximité de cette grande artère, ce qui sera impossible si elle passe par Edmundston.

Si on envisage la question au point de vue chômage, il faut bien admettre que la construction de cette route à travers notre région du Bas St-Laurent contribuerait bien plus effectivement au soulagement de cet état de chose dans la province que si elle passe par la vallée de la rivière St-Jean.

Attendu que notre province devra défrayer une partie considérable du coût de cette route, il est juste et raisonnable de s'attendre à ce que la plus forte proportion possible de notre population puisse en bénéficier.

Les citoyens de cette province, c'est admis, ont déjà une trop forte tendance à magasiner aux Etats-Unis ; alors pourquoi leur en augmenter les facilités en construisant une magnifique route en béton le long de la frontière américaine... ? Ce serait agir à l'encontre des meilleurs principes économiques. Sans compter que la contrebande qui sévit douloureusement pour notre commerce et à l'état presque endémique serait singulièrement favorisée par une grande route longeant la frontière.

J'aborde la question du tourisme. Si l'une des fonctions prévues de cette grande route doit être de favoriser le tourisme au Canada, pourquoi alors l'éloigner délibérément de l'une des régions les plus pittoresques et les plus intéressantes qu'est celle qui longe le fleuve de la Rivière-du-Loup à Gaspé... ? Les beautés naturelles qu'offre la vallée de la rivière St-Jean n'ont rien qui se puisse comparer avec celles des rives du St-Laurent.

Nous avons dépensé 2 1/2 millions pour faire de la Gaspésie un royaume du tourisme ; la route Lévis-Rivière-du-Loup - Rimouski-Ste-Flavie en a coûté autant.

Nous avons donc le plus grand intérêt à ce que cette mise de fonds nous rapporte le plus possible, mais pour cela nous devons garder le touriste dans cette région le plus longtemps possible. Pourquoi alors l'en détourner en le dirigeant vers la vallée de la rivière St-Jean... ? Il est entendu que la tendance du tourisme serait de suivre la belle route longeant la frontière, et, pour les Américains, de rentrer chez eux par le plus court chemin possible.

Si nous considérons maintenant la question au point de vue de la défense nationale, l'évidence saute aux yeux qu'une route longeant la frontière favoriserait plutôt l'invasion que la défense du pays.

Advenant le cas où les Américains s'aviseraient de nous envahir autrement que comme touristes, ce qui, il faut l'espérer, n'arrivera jamais, ils trouveraient dans une route près de leur frontière, les plus grandes facilités pour déverser rapidement des troupes jusqu'au cœur même du pays. Le parcours logique de cette route doit être à l'intérieur, à l'abri de l'invasion et à proximité de nos voies océaniques.

Tous les intérêts commerciaux, économiques et nationaux de la région du Bas St-Laurent en particulier, et de la province de Québec en général sont opposés à une route qui chercherait le plus court chemin possible pour sortir furtivement de la province. Cette route doit, au contraire, traverser la province dans sa plus grande longueur possible.

Méconnaître ces vérités serait un manque grave de clairvoyance de la part de nos gouvernants et constituerait une profonde injustice envers la région du Bas de Québec et de la Gaspésie.

En dépit des prétentions contraires qui ont cours en certaines sphères, il n'est pas trop tard pour faire changer le tracé de la route dans le sens de nos intérêts. Il ne s'agit que de mettre de l'énergie dans nos revendications, et de la coordination dans nos efforts.

J. B. COTE.

Rimouski, Octobre 1931.

ETALONS DE RACE PERCHERONNE

Les "Black Horses", les onze étalons de prix de race percheronne qui, au cours de la saison dernière, ont été employés pour l'amélioration des chevaux de trait dans la province de Québec, avec la coopération du gouvernement provincial, sont maintenant tous revenus à leur propriétaire, la Brasserie Dawes, dans les écuries de laquelle ils sont réunis à Montréal.

Huit de ces superbes chevaux, qui ont récemment été exhibés dans diverses expositions des provinces de Québec et d'Ontario, y ont remporté de nombreux lauriers et fait l'admiration des connaisseurs.

Comme l'on s'y attendait, ceux de ces étalons qui connurent les plus grands succès furent "Rookwood Granite" et "Leo Magnus II". Le premier fut, en 1930, grand champion à l'Exposition Internationale de Chicago, le plus haut tribunal pour le jugement des chevaux sur ce continent. Cet animal devait nécessairement susciter un très vif intérêt au Canada et il ne faut pas s'étonner si, avec de tels antécédents, il soit difficile de lui trouver un égal. Le deuxième, lorsqu'il devint la propriété de la Brasserie Dawes, était probablement le cheval le mieux connu dans l'Est du Canada, ayant déjà décroché de nombreux prix. Il ne fait que continuer sa triomphale carrière.

Les autres "Black Horses" qui ont porté les couleurs de la Brasserie Dawes dans les récentes expositions d'automne sont "Nelson", l'un des plus fameux étalons perchérons qu'il y ait actuellement au Canada ; "King", frère de père et de mère de "Leo Magnus II" et jeune cheval de grande promesse ; "Garant" et "Dissident", deux étalons importés de France pour le compte de la Brasserie Dawes ; "Don Pedro" et "Joliet II".

Quelques-uns des "Black Horses" sont actuellement préparés en vue des expositions d'hiver où ils seront exhibés, mais le groupe entier conservera ses quartiers-généraux à Montréal jusqu'au printemps prochain, alors que ces étalons seront de nouveau dirigés vers divers centres de la province de Québec pour servir aux fins de reproduction. Pendant qu'ils sont à Montréal on peut les voir à leurs écuries, durant le jour, coin des rues William et Colborne.

Le marché domestique est le meilleur

Une note que vient de publier le Bureau fédéral de la statistique montre d'une manière frappante à quel point le marché domestique absorbe les produits agricoles au Canada. Nous comparons ici la production et la consommation estimée pour l'année dernière :

Item	Production	Consommation
Beurre liv.	271,488,247	275,052,948
Fromage "	119,402,458	43,556,443
Lait — condensé et en poudre "	110,160,799	83,010,864
Boeuf "	675,880,950	676,027,466
Lard "	745,171,554	753,118,492
Mouton et agneau "	66,469,369	68,250,639
Laine "	21,016,000	29,638,846
Oeufs douz.	303,255,753	304,094,509
Volailles liv.	113,607,350	115,467,139

La fin de vos tortures TRUSS

Si vous avez une hernie et que votre bandage vous fatigue, vous devriez porter "Truss-ez Pad" avec votre bandage. Nous vous le garantissons contre toute torture, fatigue ou pression douloureuse. Il s'adapte à tous les bandages sans qu'il soit nécessaire de nous fournir des mesures.

Il est durable, propre, léger et sanitaire et vous donnera plusieurs années de confort. \$1.50 simple et \$2.50 la paire. Argent avec la commande. Argent remis si vous n'êtes pas satisfaits. Commandez aujourd'hui. **TRUSS-EZ PAD MFG. CO. 232-Z ADAIR BLDG. JACKSONVILLE, FLO.**

Membres de l'U. C. C.

Nous vous offrons la plus belle opportunité qui soit pour vos achats d'engrais chimiques. Une nouvelle liste de prix est fournie : il suffit d'y jeter un coup d'oeil pour constater que ces prix défient TOUTE COMPETITION.

ENGRAIS SIMPLES	Sacs (lbs)	Prix la ton.	ENGRAIS COMPLETS	
			Sacs (lbs)	Prix la tonne
Phosphate Thomas Ac. ph. 16%	125	13.75	2-8-4	125 21.00
Super Ac. ph. 16%	125	13.00	2-12-6	125 23.00
Muriate de Potasse 48/50%	200	42.50	4-8-10	125 27.50
Sulfate de Potasse 48/50%	200	53.00	6-8-10	125 32.00
Sulfate d'Ammoniaque	125	40.00		

CES PRIX SONT FAITS POUR CHAR COMPLET (AU MOINS 20 TONNES) F. A. B. QUEBEC. LE CHAR PEUT CONTENIR UN OU PLUSIEURS ENGRAIS. DES DETAILS PLUS COMPLETS VOUS SERONT FOURNIS SUR DEMANDE, PAR LETTRE.

F.A.B. QUEBEC.

Consultez-nous pour : 1° Vos achats ; 2° Le choix de votre engrais ; 3° Son emploi.

UNE RISTOURNE D'AU MOINS 1/2% VOUS EST ASSUREE! — NOTRE DEVISE : HONNETETE, COURTOISIE ET SERVICE.

LE COMPTOIR COOPERATIF DE L'U. C. C.
 Division des Engrais Chimiques 1231 Est, rue DeMONTIGNY MONTREAL



Cours-à-domicile de l'U.C.C.

(tous droits réservés)
OFFICE DE RENSEIGNEMENTS AGRICOLES
de
**L'ÉCOLE D'AGRICULTURE DE
SAINTE-ANNE**

FONGICIDES (Suite)

ARROSAGE DES PATATES

QUAND ARROSER ET QUANTITÉ DE BOUILLIE BORDELAISE À EMPLOYER À L'ACRE :

- 1er arrosage. Quand les tiges ont 6 à 10 pouces de hauteur, environ 40 gallons à l'acre.
- 2o. arrosage. Quand la floraison approche, 70 à 80 gallons.
- 3e. arrosage. Dix ou quinze jours après le 2e. arrosage. 80 à 100 gallons.
- 4e. arrosage. Dix ou quinze jours après le 3e. arrosage. 90 à 110 gallons.
- 5e. arrosage. Dix ou quinze jours après le 4e. arrosage. 100 à 130 gallons.

Quand l'été est pluvieux, on doit arroser plus souvent; quand il est sec, on peut arroser moins souvent.

FAUT-IL ARROSER AVANT LES PLUIES ?

Oui. Et c'est bien important. Il ne faut pas évidemment commencer le travail "quand la pluie s'en vient", mais si on pouvait terminer le travail une journée avant la pluie, tout juste le temps pour que la bouillie puisse sécher, ce serait l'idéal.

POURQUOI ARROSER AVANT LES PLUIES ?

C'est afin de tuer les champignons qui se trouvent sur le feuillage et qui vont germer avec la pluie et produire l'échaudage. La bouillie n'empêche pas les champignons de germer, mais elle les tue immédiatement après leur germination. Quand on n'emploie pas de fongicides, le champignon germe, entre en dedans de la feuille et il est alors inattaquable.

INSECTICIDES À MELANGER À LA BOUILLIE BORDELAISE :

- 1o. Pour détruire les pucerons : $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$ de chopine par 40 gallons de bouillie.
- 2o. Contre les insectes broyeur comme les bêtes à patates:
 - (a) $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$ de livres de Vert de Paris par 40 gallons de bouillie.
 - (b) $1\frac{1}{2}$ à $2\frac{1}{2}$ livres d'Arséniate de chaux pour 40 gallons de bouillie.
 - (c) 2 à 3 livres d'arséniate de plomb par 40 gallons de bouillie.

ARROSEUSES À EMPLOYER — PRESSION DESIRABLE :

On ne peut conseiller d'autres genres d'arroseuses que celles donnant une pression de 150 à 300 livres.

M. W.-H. Martin, après 17 années d'expérience dans les arrosages de patates au New-Jersey, nous dit : "Il n'est pas nécessaire d'avoir plus de 250 livres de pression; on obtient des résultats satisfaisants avec une pression de 200 à 250 livres."

Gardons nous des exagérations dans l'achat des arroseuses.

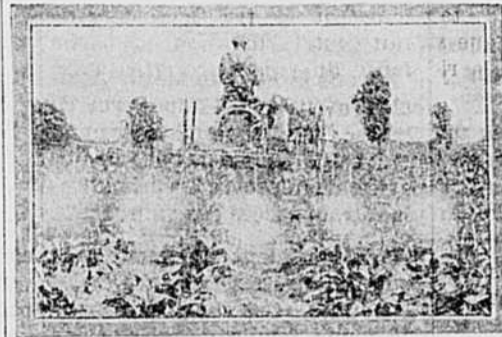
Pour les petites étendues de culture à arroser à la bouillie bordelaise, on pourra se servir d'une petite pompe à bras s'ajustant sur tonneau et pouvant donner de 50 à 150 livres de pression. Si on utilise bien ses petits appareils et si on a soin de recouvrir tout le feuillage en dessus et en dessous, on pourra escompter de bons résultats.

Il est bien important, dans les arrosages, de voir à ce que la bouillie arrive sur le feuillage à l'état de brume et non à l'état de pluie ou de gouttelettes qui ne font qu'effleurer le feuillage sans adhérer.

Quand on fait des arrosages contre les maladies, il faut les faire très bien ou bien n'en pas faire du tout. Il n'y a pas de milieu, c'est tout ou rien.

LA BOUILLIE BORDELAISE PEUT-ELLE SE CONSERVER ?

La Bouillie bordelaise, une fois mélangée, doit être appliquée immédiatement. Si on retarde, elle perd rapidement de sa force et adhère beaucoup moins au feuillage.



Une arroseuse qui pourrait convenir pour les petits champs de pomme de terre. (Courtoisie de la Cie Massey-Harris)

Si on devait suspendre les arrosages pour plusieurs heures, on fera fondre 1 cuillerée à soupe de sucre granulé dans un peu d'eau et on le versera dans le tonneau de l'arroseuse. Cela permettra de conserver la bouillie aussi longtemps qu'on le voudra. (M. Mason, page 87).

POUDRES POUR REMPLACER LA BOUILLIE BORDELAISE :

L'industrie met aujourd'hui sur le marché des poudres de chaux vitriolée (Copper lime dust, etc) qui donnent de bons résultats, tout à fait comparables à ceux de la bouillie bordelaise, dans certains endroits. Cependant, elles ne sont pas toutes de première qualité et il faudra être très prudent en les achetant. N'oublions pas non plus, que ces poudres coûtent deux et trois fois plus cher que la bouillie que l'on prépare soi-même.

Sur le même sujet, vous pourrez consulter l'excellent bulletin de M. Bernard Baribeau du Laboratoire de Pathologie de Sainte-Anne de la Pocatière. Ce bulletin a pour titre : Les maladies et ennemis de la pomme de terre.

QUESTIONNAIRE

- 1o. Donnez la formule de la bouillie bordelaise pour arroser les pommes de terre.
- 2o. Est-il à conseiller d'employer de la chaux éteinte pour préparer la bouillie bordelaise ?
- 3o. Pourrait-on employer des vieux bidons à crème pour dissoudre le vitriol bleu ?
- 4o. Pourquoi est-il à conseiller d'avoir du Prussiâte jaune quand on prépare de la Bouillie bordelaise ?
- 5o. Dites en résumé comment on prépare la Bouillie bordelaise en grandes quantités.
- 6o. Vous êtes secrétaire d'un Cercle de l'U.C.C. et douze cultivateurs viennent vous demander de leur faire venir du vitriol bleu et de la chaux pour arroser leurs patates, soit en tout 25 arpents. Quelle quantité de vitriol et de chaux allez-vous commander ? Quelles dépenses seront obligés de faire les cultivateurs en supposant que le vitriol se vend 7c la livre et la chaux 1 $\frac{1}{2}$ c la livre ?

Elzéar CAMPAGNA.

Le classement aide à Il s'engraisse plus de bestiaux l'exportation

Le meilleur moyen de développer le commerce d'exportation est de fournir des produits de qualité régulière. Au cours de l'année dernière, d'octobre 1930 à octobre de cette année, les exportations d'oeufs de Halifax aux Bermudes sont restées soutenues, malgré les prix plus bas auxquels étaient offerts les produits d'exportation qui leur faisaient concurrence. Ce fait nous fournit une bonne indication de la valeur du classement standardisé pour les oeufs ainsi que l'avantage de l'inspection du gouvernement des oeufs d'exportation. Les exportateurs canadiens ont conquis le marché des Bermudes, qui a confiance dans la qualité de nos produits et dans la sûreté de notre classement. Il en est de même de l'exportation des oeufs sur Terre-Neuve, qui se sont fait valoir pour leur qualité, si bien qu'il se développe un nouveau débouché important pour les oeufs canadiens.

Le dernier numéro du rapport sur le commerce du bétail accuse une forte augmentation dans l'expédition de boeufs et de veaux d'engrais pour l'engraissement. Jusqu'à la dernière semaine d'octobre il s'était transporté des parcs à bestiaux aux parcs d'engrais 73,000 boeufs contre 60,000 pour l'année dernière. L'augmentation dans le transport des veaux d'engrais est aussi active que l'année dernière. Un fait spécialement à signaler est le transport des boeufs de l'Ouest sur les fermes de l'Est pour l'engraissement; le total de ces boeufs a été de 22,000 pour les 41 semaines de l'année, soit 100 pour cent de plus que l'année dernière. A l'heure actuelle on ne trouve pas assez de bons animaux pour satisfaire la demande. Le manque de qualité a toujours nui à ce commerce.

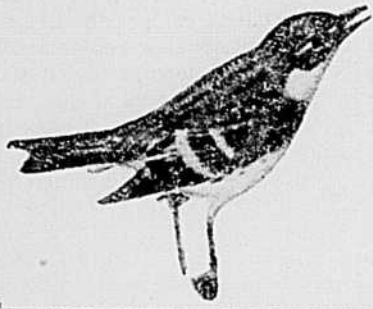
La qualité remporte une prime

Le cultivateur qui serait encore sceptique sur la question de la valeur de la qualité au point de vue commercial n'aurait qu'à se rendre dans la ville de Montréal, et à se promener le long de la rue Sainte-Catherine, spécialement dans les premières heures de la soirée, pour voir la foule admirer les étalages de volailles, de viande, de beurre, d'oeufs, de fruit, de légumes et de conserves, tous classés et présentés de façon à faire ressortir l'excellence de la qualité, indiquée par les catégories du gouvernement. C'est la saison où la volaille attire le plus d'attention, et le cultivateur qui verrait la qualité et le fini des volailles de la catégorie "A" (portant les étiquettes de prix) ou le nombre de superbes oiseaux qui passent sur les comptoirs des bons magasins, les mieux achalandés de la ville, serait certainement intéressé au plus haut point. La qualité non seulement remporte une prime, mais elle développe également la demande. Nourrissez vos animaux jusqu'à ce qu'ils soient à point, et obtenez la prime que mérite la qualité. Ministère fédéral de l'Agriculture.

Une expédition record de bœuf marqué par le gouvernement

Lorsque l'"Empress of Britain", la reine de l'Atlantique du Nord et l'orgueil de la Marine marchande canadienne, a fait voile de Québec le 28 octobre pour son dernier voyage de la saison, elle portait dans sa "lazerette" 55 pièces entières de boeuf de choix portant la marque rouge, la plus forte expédition de boeuf qui ait été classée et marquée sous le Service fédéral du classement du boeuf. Ce boeuf doit faire partie des provisions que l'Empress consommera pendant son voyage autour du monde pour lequel elle doit partir de New-York, le 3 décembre. Pour fournir les denrées alimentaires de la meilleure qualité, le chemin de fer Pacifique Canadien et le service de ravitaillement des Services du C.P.O., qui alimentent tous les paquebots du C.P.R., achètent leurs provisions par soumission sur les marchés et les soumissions exigent le classement du gouvernement en ce qui concerne le boeuf, les oeufs, les volailles, les fruits, les légumes et les conserves. Les catégories du gouvernement sont le type modèle de qualité pour les institutions de service public de ce genre. Elles veulent avoir la meilleure qualité et c'est la façon dont elles l'obtiennent. Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

AUX JEUNES AGRICULTEURS



Aux anciens un grand passé. Aux jeunes, un bel avenir

"La charrue est et restera le plus bel outil que l'on puisse mettre dans la main d'un jeune homme."



A nos jeunes

Merci à ceux d'entre vous qui avez assisté au Congrès général de l'U.C.C., nul doute que vous êtes satisfaits de ce que vous y avez vu et entendu.

Vous avez pu vous rendre compte du travail accompli par un groupe d'hommes dévoués aux intérêts de l'agriculture qui s'étaient réunis pour étudier les besoins de la masse, désignés pour le faire par une élite de cultivateurs qui a su reconnaître la nécessité d'une union professionnelle.

Vous avez pu vous rendre compte avec quelle science, ils exprimaient leurs besoins et avec quelle dignité ils réclamaient justice.

Vous aviez probablement parmi les Délégués un père, des frères ou des amis et nul doute que vous étiez fiers de les voir en aussi bonne compagnie.

Nul doute aussi qu'après avoir assisté à ces réunions, vous avez été fermement convaincus de la nécessité d'une Union Professionnelle, forte, vivante et sincèrement attachée à la grandeur du rôle qu'elle joue dans la Société actuelle.

Nul doute qu'aujourd'hui, rendus à vos travaux, vous avez déjà décidé que votre tour viendra de rentrer dans l'Union Catholique des Cultivateurs, etc., vous avez raison.

Pour bien comprendre le rôle que cette union joue pour le plus grand avantage de la classe agricole, étudiez-en tous les détails, étudiez surtout le rôle que la coopération, la vraie, la saine, est appelée à jouer dans un avenir rapproché, il ne faut pas en douter.

S. E. Mgr Papineau, évêque de Joliette, dans la vibrante allocution qu'il a adressée au cours du Congrès, a déclaré que c'est en s'instruisant, en se disciplinant, en s'organisant, que la classe agricole atteindra les sommets parmi toutes les classes de la Société, non pas dans un but d'oppression, mais pour la prospérité de la Province.

INSTRUISEZ-VOUS, jeunes, c'est le mieux que vous puissiez faire.

DISCIPLINEZ-VOUS, jeunes gens, c'est un service que vous rendez à vous-mêmes.

ORGANISEZ-VOUS, jeunes gens, vous rendrez service à la société toute entière.

Vous verrez plus tard que vous n'aurez pas perdu votre temps.

Et maintenant, nos plus sincères regrets pour ceux qui n'ont pu assister aux assemblées de notre Congrès, nous espérons que l'an prochain, ils seront mieux favorisés et que nous aurons le plaisir de les voir à nos côtés. C'est notre meilleur souhait en ce jour de détente.

R.M.P.

"LOUIS MERCIER" dans "LES POEMES DE LA TRANCHEE"

Avant que d'accomplir des actes triomphants
Et d'être surhumaine et d'étonner la terre,
Vous ne fûtes d'abord qu'une pieuse enfant
Attentive aux devoirs de la vie ordinaire.

Comme autrefois, Jésus chez Marie et Joseph,
Vous aimiez vos parents et leur étiez soumise;
Quand sonnait l'Angelus vous incliniez le chef,
Et vous priiez avec les cloches de l'Eglise.

Vous aimiez le Dimanche et son sage repos,
Mettant quelques humbles atours pour aller à la messe;
Après, vous repreniez la garde des troupeaux
Et les soins ménagers qui n'ont jamais de cesse.

Par les longs jours d'été, lorsque les grands travaux
Appelaient dans les champs toute la moissonnée,
Vous fanniez les andains abattus par les faux,
Ou dressiez au soleil la paille moissonnée.

Vous donc qui connaissez les champs et les labours
Que la suite des jours impose aux paysans,
Du haut du Paradis penchez-vous vers leurs coeurs
Et soyez leur en aide, ô Sainte Fleur des Champs.

Georges MICHAUD.

Un insigne, une devise, une patronne

Lors de la Pête du Mérite Agricole Juvenile, à l'Exposition de Québec, le 10 septembre dernier, deux cents jeunes des différentes parties de la province vinrent applaudir au succès des vainqueurs.

Tous portaient fièrement à la boutonnière l'Insigne des Cercles de Jeunes. Cet insigne, constitué d'une feuille d'érable, symbole de la terre canadienne, de deux fleurs de lys détachées du blason de la Province de Québec et d'une épée contenant la couronne britannique, rappelle la tradition des ancêtres: être le plus ferme soutien de la couronne britannique, en territoire québécois, en terre canadienne.

Au bas de l'insigne, la Devise des Cercles en deux mots, "Vive le Travail" indique le moyen d'atteindre ce but.

"Vive le labeur des bras" qui maintient la race canadienne, nombreuse, forte, belle.

"Vive le labeur de l'intelligence" qui permet d'acquérir les connaissances techniques si nécessaires à l'agriculteur de demain. "Vive le labeur de la volonté" du jeune qui se détourne de la vie des villes, se garde à la terre, et s'associe à d'autres volontés dans les cercles de jeunes, source de conscience professionnelle, de notions d'intérêts communs et d'éducation mutuelle infiniment féconde.

Aux jeunes canadiens-français catholiques, cet insigne est en plus un gage de succès. Il représente les armes et la devise de la Patronne des Cercles de jeunes, Ste-Jeanne d'Arc, qui, à dix-neuf ans, dans la fleur de sa jeunesse, couronna par l'apothéose du martyr, une vie bien remplie de continuelles victoires.

Le 30 mai dernier, au Sanctuaire de Ste-Jeanne d'Arc, à Bergerville, près de Québec, tous les Cercles de jeunes de la Province de Québec étaient consacrés à cette grande sainte.
Georges MICHAUD.

De nouveaux membres prêtent leur appui aux petits cercles agricoles

M. A.-E. Maclaurin, Secrétaire général du Conseil canadien sur les travaux des petits cercles agricoles, annonce que la Eastern Dairies, Limited, et le Conseil de développement des salaisons canadiennes, se sont mis membres du Conseil; il en résultera un développement important

AUX JEUNES AGRICULTEURS

L'EXPOSITION DE POMMES A MONTREAL

La maison Ogilvie vient de tenir une exposition de pommes à Montréal. Il faut nous réjouir, mes jeunes amis, qu'il se tienne depuis quelques années à Montréal, une grande exposition de pommes. Il faut en féliciter la Société pomologique de la Province à qui revient cette louable initiative.

Plus nous ferons connaître notre savoureuse pomme dans les villes, plus nous pourrons en vendre. Plus nous prendrons part à ces expositions, plus nous aurons du goût, de l'ambition et de connaissances pour améliorer la qualité de nos fruits et leur préparation pour le marché.

Pourquoi, d'ailleurs, ne mangeons-nous pas plus de pommes? Un proverbe américain ne nous dit-il pas: "Une pomme par jour éloigne le médecin de la maison". Aussi, les Américains, pratiques malgré leurs extravagances, se font une règle de vie de manger un fruit au moins une fois par jour, le matin de préférence: meilleur moment du jour. Voilà une bonne résolution à prendre. Votre santé, d'abord, n'en sera que meilleure puisque la pomme a pour effet de favoriser la digestion, et, par suite, de transformer davantage en tissus, chair et os les autres aliments consommés.

Ensuite, si, nous de la Province de Québec, mangions des pommes à tous les jours, nous augmenterions la demande de notre marché. Ce serait de la réelle coopération, du vrai patriotisme.

La deuxième résolution que je vous conseille de prendre découle de ce que je viens de dire. Si, vraiment, nous nous laissons captiver par la saveur de nos pommes fameuses, pourquoi ne pas la préférer à tout autre fruit des pays chauds, quand nos belles pommes rouges et luisantes s'installent chez l'épicier, le marchand de gros ou de détail auprès des oranges, bananes, etc., mûries bien loin de leur pays. Si le fruit préféré de notre mère Eve (ce n'est pas un pamplemousse qu'elle a offert à Adam) n'est pas installé à sa place d'honneur chez notre épiciériste local, notre marchand, insistons pour qu'il achète notre pomme, disons-lui où se la procurer; offrons-lui notre propre récolte bien saine, bien classifiée, bien emballée, bien présentée, que tous consommateurs comme producteurs, agriculteurs et citoyens, nous nous donnions ce mot d'ordre, et quand les oranges jauniront en se ratatinant sur les comptoirs, le marchand verra bien alors, dans son propre intérêt à se procurer la pomme de Québec qui a remporté la palme à Londres même par sa saveur sur toutes les autres. Les Juifs, les communistes, etc., se donnent des mots d'ordre et ils font leur trouée partout.

N'est-il pas temps, ou jamais, que nous faisons la nôtre chez nous tant au moins dans les activités où nous excellons telle que la production de la pomme?

J'admets avec vous que si nous voulons manger au moins un fruit par jour, il vient un temps durant lequel nous devons acheter des fruits étrangers. Au moins, dans la saison des pommes, qu'y a-t-il de meilleur à déguster? D'ailleurs, il faut s'entendre sur cette saison. Jusqu'au printemps, nous possédons des variétés qui se gardent, et gelée, conserves, cidre, liqueur de pépins ne serait-ce pas là des manières industrielles de nous garder le goût de la pomme l'année durant? Espérons que le cidre pourra se fabriquer bientôt de façon commerciale. Souhaitons aussi que les surprenantes variétés de pommes encore à l'essai sur les fermes expérimentales fédérales sortiront discrètement dans le public et lui feront connaître les nouvelles qualités de rusticité, de goût et de conservation par lesquelles de modestes chercheurs comme le Docteur Macoun cherchent constamment à améliorer la pomme canadienne.

Et savez-vous, jeunes agriculteurs, que notre insouciance tout simplement cause souvent cette affluence de produits étrangers dont nous prenons déjà l'habitude de ne pas nous passer?

Méditez ceci, cette semaine, ainsi que les deux résolutions que je vous suggère. Sans vous en douter, la dernière vous procure une de ces petites manières d'être patriotes sans faire de tapage ni de discours. En effet, que cette décision de préférer notre pomme aux fruits étrangers, se prenne par toute la province, et nous continuerons ainsi suivant nos forces, l'oeuvre de ces vrais Canadiens comme Lafontaine et Papineau. Cette oeuvre, elle est basée sur cet idéal qui fut le leur et devrait être le nôtre." Développons les ressources de notre beau Canada pour nous, d'abord Canadiens.

Adrien DESAUTELS.

dans les travaux de ces jeunes cercles. Il y a actuellement plus de 15,000 membres dans le cercle des jeunes agriculteurs, et cette organisation a pris un développement rapide en ces dernières années. Vingt et une équipes de jeunes membres des différentes provinces concourront à l'Exposition agricole royale d'hiver pour le championnat du Dominion dans l'appréciation du bétail.

Cultivateurs
qui avez des chevaux qui souffrent de ces maux, vous pouvez les guérir avec le

Régulateur
contre la GOURME et le SOUFFLE
Vendu par
LA CIE DES PRODUITS COMPLEXE ENRQ.
Ste-Julienne, Montcalm.
1 boîte d'essai franco contre envoi de 75c



CONSULTATIONS LEGALES

Données par l'aviseur légal de l'U. C. C.

Notre administration s'est assurée les services d'un expert en matières légales. Seuls nos abonnés peuvent bénéficier de ce service. Les questions doivent être d'intérêt général et signées du nom de l'abonné et d'un pseudonyme. Les signatures seront confidentielles. Adressez comme suit : "La Terre de Chez Nous — Consultations Légales". On devra s'expliquer aussi brièvement que possible. Ces conditions remplies, nous nous ferons un plaisir de rendre service à nos amis.

Hypothèque — Retrocession

QUESTION. — Monsieur Z a vendu par paiements annuels une terre à Monsieur X, au bout de six ans, Monsieur X a donné par main de notaire une hypothèque à Monsieur Z, l'hypothèque était en force, quand j'ai pris des procédures contre Monsieur X pour un billet, il n'a pas pu me payer, j'ai obtenu jugement contre lui, voilà un an, il a remis la terre à Monsieur Z pour clarifier les paiements et l'hypothèque, Monsieur Z devait lui donner la quittance au bout de un an après la reprise de la terre, on m'a dit que Madame X poursuit Monsieur X comme n'étant pas solvable, elle veut marcher à son nom, on me dit que après la séparation de biens Monsieur Z lui donnera la terre en question et du roulant. Est-ce que je peux revenir sur le bien de Madame X. Dites-moi comment faire? — TRES PRESSE.

REPOSE. — Cette affaire me paraît plutôt louche, et je ne serais pas surpris qu'il vous serait possible de faire annuler l'acte de retrocession qui a été consenti par Monsieur X à Monsieur Z, à l'effet de faire remettre la terre à ce dernier.

Les créanciers peuvent, en leur propre nom, attaquer les actes faits par leur débiteur en fraude de leurs droits.

Il est regrettable que vous n'avez pas fait enregistrer votre jugement sur la propriété de Monsieur X pendant qu'il était encore en possession. Ceci vous aurait sauvé.

Voyez un avocat. Et, si Monsieur X est toujours demeuré sur la même terre, après son acte de retrocession, je vous conseillerais de faire attaquer cet acte comme ayant été fait en fraude des droits des créanciers.

Transport de gages

QUESTION. — Je suis commerçant, un de mes clients me devait de l'argent et il travaillait pour une compagnie qui ne payait pas régulièrement ses employés. Je demandai à mon client de me signer un ordre, mon client se rendit à mon désir et l'ordre fut accepté par la compagnie, qui plus tard vint en faillite et ne paya qu'un faible pourcentage dans la piastre. Je demandai à mon client de me payer la balance, il refusa, en disant que j'avais mis le sort de cet argent dans d'autres mains que les siennes et par conséquent, qu'il n'avait pas pu poursuivre la compagnie avant la faillite, à cause que cet argent ne lui appartenait plus. A-t-il raison? — IGNORANT.

REPOSE. — Avez-vous apporté pour la collection de ce compte contre la compagnie toute la diligence raisonnable, avant le jour où elle est devenue en faillite?

Aussitôt la faillite déclarée, avez-vous averti votre débiteur, et lui avez-vous remis son transport de créance qu'il vous avait fait?

Si vous avez rempli ces deux conditions, vous avez recours contre lui, si, par ailleurs, vous n'avez pas apporté la diligence voulue pour protéger cette créance, votre débiteur vous avait

transportée, vous devez en subir les conséquences, car, alors, c'est de votre faute et non pas la faute de votre débiteur, si vous n'avez pas été payé.

Vente de cheval

QUESTION. — J'ai acheté une terre, il y a un an, et j'ai tout acheté, roulant et chevaux, et les commerçants de chevaux veulent m'ôter un cheval vendu avec la terre que j'ai achetée. J'ai acheté cette terre claire et nette, et je veux savoir s'ils ont droit de me l'ôter, vu que je l'ai achetée avec la terre. Ils sont venus pour le chercher et je n'ai pas voulu le laisser partir. — J. P.

REPOSE. — La vente de la chose d'autrui est nulle, c'est-à-dire si on vend quelque chose qui ne nous appartient pas, la vente est nulle et on a recours contre son vendeur pour les dommages qui nous sont ainsi causés.

Du moment que ces commerçants de chevaux peuvent vous établir à votre propre satisfaction, comme quoi ils sont les propriétaires de ce cheval; alors, vous devez avertir votre vendeur et lui donner trois jours pour vous transporter la propriété de ce cheval. Si votre vendeur n'agit pas, alors, vous devez le livrer aux commerçants de chevaux, puis réclamer de votre vendeur la valeur de ce cheval.

Cours d'eau — Clôture

QUESTION. — J'ai une terre et je suis obligé de faire des fossés et mes voisins ne veulent pas conduire leur eau et la municipalité ne veut pas conduire son eau, je voudrais savoir si mes voisins sont obligés de m'aider. Quand le chemin a été fait, le conseil a fait des renvois d'eau et à présent, ils sont remplis et il ne veut pas les entretenir.

Voulez-vous me dire pour la clôture du trait carré, si le conseil est obligé de faire sa part comme le propriétaire où le chemin est ou la municipalité.

Voulez-vous me dire si je suis capable de leur faire faire leur part? — J.B.

REPOSE. — Votre affaire est assez compliquée pour que vous consultiez un avocat.

S'il y a des procès-verbaux couvrant tous ces fossés et cours d'eau, alors, faites les travailler, s'il n'y en a pas, adressez-vous au conseil pour avoir un surintendant qui dressera le procès-verbal.

Société pour presse à foin

10. — QUESTION. — Nous sommes quatre en société pour une presse à foin. Il n'y a aucun règlement de passé quant aux réparations. Alors, il y a quatre ans, nous avons fourni en commun ce qu'il fallait pour la réparer. Mais deux seulement ont travaillé au déparage sans rien nous réclamer, nous avons supposé que c'était parce qu'ils se servaient de la presse plus souvent que nous et depuis ce temps, il n'y a eu qu'un seul qui s'en est servi. L'automne dernier, il a cassé le foulon, mais il ne l'a pas fait réparer. Comme j'en avais besoin cet automne, je l'ai fait

souder, ce qui m'a coûté \$7.50, mais il refuse de payer ce réparation parce qu'il n'en a pas besoin cet automne. Qui est obligé aux réparations? Celui qui brise par accident est-il le seul obligé ou si c'est la société?

20. — QUESTION. — A-t-il le droit, aujourd'hui, de réclamer un compte depuis 1927, alors qu'il était le seul qui s'en servait? — UN VOISIN.

10. — REPOSE. — Comme il s'agit d'une société en vertu de laquelle vous êtes propriétaire pour chacun un quart de cette presse à foin, comme par ailleurs aucun loyer n'est chargé aux associés pour l'usage de cette presse à foin, alors chacun des associés a le droit de s'en servir pour son besoin personnel, c'est-à-dire, pour le pressage de sa récolte.

Les frais d'entretien doivent être divisés en quatre afin que chacun des associés puisse payer son quart.

La presse s'étant brisée par simple accident, ce compte doit être payé également par chacun des quatre associés, qu'ils en aient besoin ou non cette année.

L'associé qui était le seul à s'en servir en 1927, a le droit d'être remboursé de ce qu'il a payé pour l'entretien de cette presse à foin, bien qu'il fut seul à s'en servir.

Naturellement, je suppose qu'à cette date-là, vous étiez tous les quatre en société.

Décret — Effet quant au bail de terre

10. — QUESTION. — J'ai loué une terre, voici les conditions, etc.

A présent, la terre va être vendue au décret, le 10 novembre 1931, les créanciers me disent de ne pas payer le louage à celle qui me l'a louée, dites-moi à qui payer?

20. — QUESTION. — Est-ce que je suis obligé de quitter la place aussitôt après que la vente de terre sera faite ou si je puis l'utiliser jusqu'au premier mai prochain?

30. — QUESTION. — Est-ce que je puis refuser de payer après la vente, si je suis obligé de sortir?

J'avais plutôt besoin des bâtisses que de la terre, mon père, ma belle-mère et mon frère sont dans la maison, mes machineries sont dans les bâtisses, avoine, foin, paille, bois, etc. — UN QUI VEUT SAVOIR.

10. — REPOSE. — Ce n'est pas au créancier à vous dire à qui payer. Vous êtes obligé de payer à la personne de qui vous avez loué la terre.

20. — REPOSE. — Le nouvel acquéreur a le droit de vous signifier un congé, après qu'il aura acheté la terre du shérif.

Cependant, ceci n'est pas très clair, le Juge Loranger a décidé :

"Considérant que le décret a transféré à l'adjudicataire, un des contestants, tous les droits du défendeur sur les dits immeubles; que le droit de possession étant inhérent au droit de propriété, il a passé au dit adjudicataire par le décret qui a mis fin au bail;

"Considérant que le bail invoqué n'ayant pas été enregistré, l'opposant n'a acquis aucun droit à l'encontre des tiers";

Migneault partage l'opinion du Juge Loranger. Cependant, il y

a de la jurisprudence à l'effet que le nouvel acquéreur est obligé de respecter le bail pour l'année courante. De sorte que d'après cette dernière théorie vous auriez le droit de rester sur la terre jusqu'au premier mai. A tout événement, vous n'avez pas d'affaires à partir à moins que le nouvel acquéreur vous signifie un congé en bonne et due forme. Si votre bail est enregistré, le nouvel acquéreur devra le respecter.

30. — REPOSE. — Vous devrez payer la proportion du temps que vous avez occupé au cas où vous abandonneriez la terre.

Quittance

QUESTION. — Plusieurs disent qu'ils ont vu la formule d'une quittance de terre sur votre journal. Je suis un de vos abonnés, je désirerais bien l'avoir. Auriez-vous la bonté de me répondre. Si le prix me convient, je vous retournerai l'argent? — O. P.

REPOSE. — Je n'ai pas publié de formule de quittance de terre.

Il est difficile de vous donner toute cette formule dans cette colonne, vu qu'une quittance de cette sorte doit être faite devant notaire, pour pouvoir être enregistrée; cependant, du moment que le créancier accuse réception du montant de \$..... en capital, ainsi que tous les intérêts non encore acquittés sur le dit capital, c'est suffisant, en ajoutant les mots suivants :

"Des sommes par lui reçues, M... donne quittance à M... et il consent la main-levée et la radiation entière et définitive, sur le simple dépôt d'une copie des présentes, de toutes inscriptions d'hypothèque lui profitant pour la garantie de la susdite créance, et notamment de celles résultant des enregistrements sus-relatés."

Levée de fossé — Clôture Fossé de voisin

10. — QUESTION. — Les branches de chaque levée d'une allonge sont-elles à la charge de ceux qui sont obligés de faire ces allonges ou est-ce aux propriétaires de chaque levée à les couper?

20. — QUESTION. — Les clôtures voisines des routes sont à la charge moitié par le conseil et moitié par les voisins. Les branches entre le fossé et la clôture sont-elles également à la charge du conseil et des propriétaires?

30. — QUESTION. — Nos eaux se jettent dans un fossé passant entre deux voisins. Est-ce que ce fossé doit être entretenu par chacun qui y met de l'eau en proportion des terrains égoutés ou si les propriétaires sont obligés d'en faire plus long que les autres? — J.C.M.

10. — REPOSE. — La levée du fossé fait partie des travaux d'entretien du fossé lui-même, c'est donc aux personnes obligées aux travaux du fossé à s'occuper de ces branches.

20. — REPOSE. — Comme les fossés sont à la charge de ceux qui sont à l'entretien de la route, il s'ensuit que la levée de fossé et ses branches sont à la charge des personnes obligées à l'entretien de la route.

30. — REPOSE. — S'il n'y a pas de procès-verbal existant, ce

fossé est à la charge des terrains voisins. En demandant un procès-verbal, il est possible d'amener à contribuer à l'entretien de ce fossé les personnes qui y égoutent leur terrain, par leur fossé respectif et c'est au surintendant spécial à estimer la proportion ainsi que la superficie des terrains égoutés par ce fossé; et alors, tous les intéressés doivent y contribuer en proportion de la superficie de leur terrain égouté y compris les deux voisins.

Taxe sur les chiens

QUESTION. — La loi de la municipalité oblige de payer une taxe pour garder un chien, soit \$5.00 par année. Ai-je le droit de garder mon chien renfermé dans ma cour sans payer de taxe? — UN ABONNE QUI A HATE DE SAVOIR.

REPOSE. — Que vous gardiez votre chien chez vous, ceci ne vous empêche pas de payer la taxe sur les chiens, telle qu'elle est imposée par le règlement.

A condition que ce règlement impose une taxe sur tous les chiens de la municipalité.

Je me demande, cependant, comment ils peuvent vous charger \$5.00, ce montant me paraît excessif.

Clôture de chemin

QUESTION. — Le chemin de frontière a été construit et est entretenu par la voirie; une rivière longe ce chemin; pour éviter un pont trop dispendieux, le chemin a été dévié de quelques cent pieds, de sorte que j'ai du terrain sur les deux côtés du chemin, contrairement aux autres propriétaires qui n'ont du terrain que d'un seul côté, la clôture étant à la charge de ces derniers. Suis-je obligé de clore les deux côtés de ce chemin? — UN ABONNE.

REPOSE. — Vous devez entretenir et faire la clôture de chaque côté du chemin, vu qu'il s'agit de votre chemin de front.

Billet endossé

QUESTION. — J'ai endossé un billet il y a cinq ans, ce billet était fait pour vingt-quatre (24) mois, les intérêts ont toujours été payés. Est-ce que je reste l'endosseur? — JACQUES.

REPOSE. — Si vous avez endossé ce billet deux fois, de façon à ce que votre endossement constitue un recours sans protêt, alors, vous demeurez endosseur pour cinq ans après l'échéance du billet et comme le billet était pour deux ans, vous êtes donc endosseur pour sept (7) ans.

Si vous n'avez pas endossé le billet deux fois, c'est-à-dire, une deuxième fois, pour recours sans protêt et que, à son échéance, c'est-à-dire au bout de vingt-quatre (24) mois, le billet n'a pas été protesté, alors, vous n'êtes plus endosseur.

Pour rire

On demandait à une cuisinière si elle espérait pouvoir demeurer dans sa nouvelle place.

—Oui, merci, répondit-elle! la dame est une parfaite maîtresse, elle ne sait pas distinguer un balai d'un torchon. J'espère donc y rester quelque temps.

CAFÉ RENO
le bon café, toujours frais

Le marché de la dernière heure

Prix obtenus sur les marchés de Montréal, lundi, 16 novembre

VOS VENTES

Prix du gros, livré à Montréal

Animaux vivants

Porc de choix, 180 à 220 lbs	5.25 à 5.50
Prime de 1.00 par tête	
Porc à bacon, 180 à 230 lbs	5.25 à 5.50
Porc de boucherie, 160 à 240 lbs	5.25 à 5.50
Porc légers, 160 et moins	5.00 à 5.50
Porc lourds, 240 à 270 lbs	5.25 à 5.50
Coupe de \$2.00	
Porc extra lourds, 240 et plus	5.25 à 5.50
Coupe de \$3.00	
Truie	4.25 à 4.75

BOUVILLONS la livre	
Choix	.053/4 à .06
Bon	.05 à .051/2
Moyen	.04 à .041/2
Commun	.031/4 à .041/4
Commun (léger)	.021/2 à .03

VACHES la livre	
Choix	.031/2 à .033/4
Bon	.03 à .031/4
Moyen	.021/4 à .023/4
Commun	.011/2 à .02
Très commun	.01 à .011/2

TAURES la livre	
Choix	.04 à .041/2
Bon	.031/2 à .04
Moyen	.03 à .031/2
Commun	.02 à .021/4

TAUREAUX la livre	
Choix	.021/2 à .03
Bon	.02 à .021/2
Moyen	.013/4 à .02
Commun	.011/2 à .013/4

VEAUX DE LAIT la livre	
Choix	.08 à .09
Bon	.07 à .071/2
Moyen	.06 à .07
Commun	.05 à .06

VEAUX DE CHAMPS la livre	
Bon	.03 à .04
Moyen	.021/2 à .03
Commun	.02 à .021/2

AGNEAUX DU PRINTEMPS la livre	
Choix	.061/2 à .063/4
No. 1	.061/4 à .061/2
Non castrés et communs, 2c de moins la lb.	

MOUTONS la livre	
Bon	.021/2 à .03
Moyen	.02 à .021/2
Commun	.01 à .02

Animaux abattus

VIANDES ABATTUES livre	
Porc frais No. 1, 90 à 140 lbs	7
Porc frais No. 2, 140 à 275 lbs	6 1/2
Porc frais No. 3, 175 à 225 lbs	6
la livre	
Veaux choix	0.11
Veaux No. 1	0.10
Veaux No. 2	0.08
Veaux No. 3	0.07

DINDES ABATTUES

Sélectionnées A	
12 lbs et plus	0.28
10 lbs à 12 lbs	0.27
8 lbs à 10 lbs	0.26
6 lbs à 8 lbs	0.25
Sélectionnées B 4c de moins.	

POULETS ABATTUS

Sélectionnés A	
6 lbs et plus	0.25
5 1/2 lbs à 6 lbs	0.24
5 lbs à 5 1/2 lbs	0.23
4 1/2 lbs à 5 lbs	0.22
4 lbs à 4 1/2 lbs	0.21
Nourris au lait, 6c de plus	
Sélectionnés B, 4c de moins	

POULES ABATTUES

Sélectionnées A	
5 lbs et plus	0.20
4 1/2 lbs à 5 lbs	0.19
4 lbs à 4 1/2 lbs	0.18
Sélectionnés B, 3c de moins.	

PRODUITS DE LA FERME

OEUFs la doz.	
Frais extra	0.50
Frais premiers	0.44
Seconds	0.25

MIEL BLANC la livre	
Chaudière de 2 1/2 lbs	0.08 1/2
Chaudière de 30 lbs	0.06 1/2

MIEL EN GATEAUX la livre	
Blanc No. 1	0.11
Blanc No. 2	0.08
Ambré No. 1	0.08
Ambré No. 2	0.07
Brun No. 1	0.08

POIS le minot	
Canadiens	0.75
FEVES le minot	
Canadiennes	1.10

FOIN au char, la tonne	
(f.a.b. Montréal)	
De Trèfle	9.00
De Mil	10.00
PAILLE au char, la tonne	
De blé, d'avoine	5.00

POMMES DE TERRE

Mont. 0.40 à 0.75 les 80 livres	
Ces prix sont f.a.b. Montréal sac inclus.	
Classe No. 1	0.40
Classe No. 2	0.37
Marché très faible	

PRIX DU BEURRE

payé le 4 novembre

Beurre pasteurisé

No. 1	20 7/8c
No. 2	20c

Marché des animaux

ARRIVAGES

à la Pointe Saint-Charles,
lundi 16 novembre 1931

Bêtes à cornes, 356 ; Veaux, 932 ;
Pores, 2,599 ; Moutons, 1,616.

BETES A CORNES

Les arrivages ont été très faibles pour toutes les catégories de bêtes à cornes et les ventes s'en sont naturellement ressenties par leur activité et l'entrain des acheteurs. Il y avait une avance de 25 à 50 sous par 100 livres, il n'y avait d'exception que dans le cas des sujets destinés à la mise en conserve pour lesquels on ne pouvait obtenir plus cher que la semaine dernière. Les meilleurs bouvillons ont pu être vendus à \$6.00. Les bons allaient de \$5.00 à \$5.75, les moyens de \$4.50 à \$5.00 et les communs de \$3.00 à \$4.25. Les meilleures vaches de boucheries se vendaient de \$3.50 à \$3.75; les moyennes, de \$2.75 à \$3.25. Celles destinées à la mise en conserve de \$1.00 à \$2.00. Les meilleurs boeufs et taureaux rapportaient de \$2.50 à \$3.25, pendant que les communs allaient de \$1.50 à \$2.50. Il y eut quelques génisses de vendues aussi cher que \$5.00 mais le prix général allait de \$4.00 à \$4.50 pour les bons sujets et les communs aussi bas que \$2.50.

VEAUX

Les bons veaux de lait rapportaient de \$7.00 à \$8.00, avec quelques sujets allant jusqu'à \$8.50. Les plus communs, \$6.00 à \$7.00. La demande reste bonne pour les bons veaux de lait. Les veaux de champs ne se vendent pas aussi facilement que les précédents et les prix vont de \$2.25 à \$2.75 ce qui représente une avance d'une fraction de sou sur les prix de la semaine dernière. On croit généralement que les prix des veaux resteront fermes au cours de la présente semaine et il n'y a pas lieu de s'attendre à de grands changements pour les semaines à suivre.

PORCS

Notre marché s'est ouvert plus actif à \$5.50, mais l'absence des acheteurs des maisons de salaison n'a pas tardé à entraîner une baisse à \$5.25. D'un autre côté un autre facteur qui a nu à notre marché est le fait que les arrivages sur les autres marchés canadiens ont été très forts. En sorte que ces conditions ont causé que le prix de \$5.25 semble être plutôt le prix général que \$5.50. Bien que la qualité se soit

améliorée, il y a encore place pour faire mieux. D'après les rapports que nous recevons, il faut s'attendre à voir ce marché faiblir au cours de la semaine et il devient de plus en plus important que les expéditeurs n'envoient pas de pores légers sur nos marchés, car la présence de sujets de moins que 170 livres ne peut que nuire énormément aux conditions déjà défavorables du moment. Donc pas de pores de moins de 170 livres. La demande pour les truies s'est maintenue ferme de \$4.25 à \$4.75.

AGNEAUX

Les prix des agneaux vont de \$6.00 à \$6.75 pour les bons agneaux, en sorte que nous devons conseiller à ceux qui en ont de prêt de les envoyer sans trop retarder. La qualité laisse quelque peu à désirer, mais il y a lieu de croire que les prix ont chance de rester fermes pendant quelque temps encore.

MOUTONS

Pas de changements dans les prix qui restent fermes de \$1.50 à \$3.00. On pense qu'il sera bientôt possible de faire remonter un peu les prix; la demande est assez bonne.

BONNE PRODUCTION ET VEN- TE PROFITABLE VONT ENSEMBLE

Le cultivateur est tout naturellement désireux d'obtenir les plus hauts retours possibles pour ses produits. Le marché est en somme le but en vue duquel il dirige toutes les activités. Tout ce qui se rapporte au marché, à ses opérations, à l'amélioration du système de vente, à l'ouverture de nouveaux débouchés ne peut manquer de l'intéresser.

Mais ce n'est là qu'un côté d'une médaille, et il ne faudrait pas négliger l'autre côté, la production. On donne parfois, et à tort, une importance plus grande à la vente qu'à la production; on oublie que si la production n'est pas faite dans des conditions qui assurent la livraison d'un bon produit, il est absolument impossible de vendre avantageusement. Un bon produit lorsqu'il arrive sur le marché est plus qu'à moitié vendu. En d'autres mots, il y a toujours une demande pour les produits qui répondent aux exigences et aux besoins de nos marchés.

Nous ne pouvons donner de meilleure illustration de cette vérité que la situation présente qui existe sur le marché des pores. Quelque perfectionnée et efficace que soit l'organisation qui les offre en vente, on ne peut espérer vendre profitablement des pores qui ne répondent pas aux exigences des acheteurs. Les pores légers sont de vente à peu près impossible; les acheteurs n'en veulent pas et ils n'acceptent de les prendre qu'à des prix considérablement réduits et, à la con-

VOS ACHATS

Prix du gros, prix à Montréal

FARINE DE PAIN

au char, en sacs	
Première patente	2.55
Deuxième patente	2.25
Forte à boulanger	2.20
Farine pâtisserie	2.00

SEL

le sac	
Fin (sac de 200 lbs)	1.70
Gros (sac de 140 lbs)	1.00
En pierre (sac de 100 lbs)	1.50

ALIMENTS A BETAIL

la tonne	
Son	20.25
Gru rouge	21.25
Middlings	26.25
Farine de viande cuvée	
(60 pour cent)	
Ecaillés d'huitres	23.00
Gravier	20.00
Farine fourragère	27.00
Gluten	24.00

le minot

Blé à engrais No. 1	69
Avoine à engrais No. 1	40
Orge Can. Ouest No. 4	52
Maïs argentin	73
Maïs sud africain	65

GRAIN MOULU

le sac de 98 lbs	
Blé d'Inde moulu	1.30
Blé d'Inde cassé	1.30

TOURTEAUX

la tonne	
De lin	32.00
De coton	35.00
Drèches de brasserie	22.00
Drèches de distillerie	22.00

dition que les prix des bons sujets soient également réduits. Les mauvais produits provoquent des baisses de prix non seulement sur les mauvais, mais encore, et dans une mesure tout aussi forte, sur les bons produits.

L'adaptation de nos conditions de production aux exigences et aux besoins du consommateur est absolument conforme aux meilleurs principes de vente et c'est même là que le producteur trouve sa meilleure sphère d'action pour contribuer à l'amélioration de ses conditions de vente.

NOS ARRIVAGES

semaine finissant le 12 novembre

62 Chars		
	1931	1930
Bêtes à cornes	385	243
Veaux	243	400
Pores	2,080	1,084
Moutons	1,515	2,360

Ces quantités représentent 29.2% de toutes les expéditions faites sur les cours à bestiaux de la Pointe St-Charles, Montréal, pendant la semaine dernière.

BEURRE

et

FROMAGE

PRIX OBTENUS PAR LE COMPTOIR COOPERATIF DE L'U. C. C.

MERCREDI, 18 NOVEMBRE

270 boîtes Fromage No. 1 blanc	10 1/8
65 boîtes Fromage No. 2 blanc	9 1/8
193 boîtes Fromage No. 1 coloré	10 1/8
Fromage No. 2 coloré	non vendu



A VENDRE

PETITES ANNONCES. — Tarif : .02 sous le mot avec minimum de 25 mots par insertion. Pour quatre impressions consécutives du même texte une réduction de 20% est consentie.

TABLETTES TOUSSINE POUR LES CHEVAUX

Centre :
Toux, gourme, bronchite et souffle.
Excellentes pour donner l'appétit, renforcer, purifier le sang et faire mourir les déparasitaires à us si des vers. Envoyées franco par la poste sur réception du prix : 50c la bouteille.



Agent pour tout le Canada
Dr Jos. COMTOIS
S.-Barthélémy, — P. Q.

A VENDRE troupeau accrédité, 10 vaches inscrites au livre d'or, taureaux de 18 mois, taureau de l'année classe A. Le tout provenant de taureau de haute qualité. S'ADRESSER, J. B. Dorais, Laurenceville, R. R. No. 1, (Shefford).

POSITION DEMANDEE. — Un célibataire désire se placer sur une ferme; il connaît ce travail et fournira d'excellentes références. Acceptera gages même très réduits pourvu qu'on lui assure un salaire raisonnable lorsque l'ouvrage deviendra régulier. Prière de s'adresser à notre Secrétariat : 1231 Est, rue Demontigny, Montréal.

A VENDRE : Quatre ou cinq bonnes vaches Holstein enregistrées ou croisées. S'ADRESSER : Lionel Levasseur, Saint-Maurice, (CHAMPLAIN).

TERRE A VENDRE

Belle terre à vendre située à quinze arpents du village. Environ 100 acres de terre : quinze arpents en labour, 20 arpents en pâturage et le reste boisé en bois mêlé. Bonnes conditions. Pour renseignements, s'adresser : Joseph Ménard, Ste-Justine, (Dorchester).

Chez DUPUIS c'est moins cher

C'est un fait, l'argent est rare et chacun cherche à avoir des marchandises durables tout en payant moins cher. C'est pourquoi des centaines de mille de clients se servent du catalogue Dupuis pour leurs commandes postales. Ils savent que chez Dupuis, ils sont chez eux et sont pleinement protégés par notre garantie. Faites vos achats d'hiver chez Dupuis et payez moins cher.

ACHETEZ CHEZ DUPUIS ce que vous ne pouvez vous procurer chez votre marchand local

Escompte de 5%

aux membres des Associations Agricoles pour commandes de \$25.00 et plus.

Comptoir Postal

Dupuis Frères
Montréal

ANNONCES COLLECTIVES

"La Terre de Chez Nous" offre cette colonne aux CERCLES ET SYNDICATS qui veulent annoncer "en groupe" leurs VENTES et leurs ACHATS.

Ceux-là qui auraient des animaux d'engrais (bestiaux) à vendre sont priés de s'adresser à M. H. Lecompte, Gérant du Syndicat Coopératif de l'U. C. C. de Saint-Pierre, Co. Montmagny.

A VENDRE

Le cercle de Tingwick ayant à vendre 4 agnelles oxford, 1 bélier de même race nés du 20 au 30 mai pesanteur 75 à 80 lbs. Prix \$10.00 chacun avec certificat. S'adresser à Chs Hinse, gérant du Syndicat de Tingwick, Co. Arthabaska, Qué.

A VENDRE quelques agneaux et agnelles de race Cheviot enregistrée, agneaux classés 3 étoiles, bélier et brebis de un an. Tous des sujets de première classe, aussi chat sauvage canadien extra foncé. S'ADRESSER au Secrétaire du Cercle de St-André de Kamouraska, M. J. Alfred Desjardins.

Un taureau pur sang Holstein enregistré et ayant subi l'épreuve de la tuberculine, né en 1927, à vendre ou à échanger pour un autre de même race ayant ses papiers d'enregistrement. S'ADRESSER : Joseph Létourneau, St-Gilbert, (Portneuf).

Le Cercle de St-Damase, (St-Hyacinthe), offre en vente des moutons et agneaux des deux sexes de races Cheviots et Shropshires. S'ADRESSER : M. Stanislas Desnoyers, secrétaire.

A VENDRE : 12 taureaux pur sang Holstein de deux à quinze mois, troupeau accrédité. S'ADRESSER : Ferme des Ormeaux, Carillon, H. A. Girard, c.s.c., Sup.

A VENDRE : un boeuf d'un an et demi, pure race Jersey enregistré, \$30.00, et un demi-sang, \$20.00. S'ADRESSER : Jean B. Thibault, Causapsal, (Matapédia), P. Q.

A VENDRE : Beaux lapins Chinchilla âgés de deux et de cinq mois, descendants de sujets ayant eu le 1er prix à l'Exposition de Québec. S'adresser : E. Roy, I Victoria, Lévis, P. Q.

AUX ELEVEURS DE VOLAILLES

Le marché est ferme pour les bonnes volailles

CLASSIFICATION DU GOUVERNEMENT

Voici les catégories du Gouvernement maintenant reconnues comme types modèles pour le commerce des volailles habillées au Canada, et indiquées dans les types modèles canadiens pour les volailles habillées sous les règlements fédéraux :

Catégories

Nourries au lait

Sous-catégories

Nourries au lait Spéciales

Nourries au lait "A"

Nourries au lait "B"

Catégories

Sélectionnées

Sous-catégories

Sélectionnées Spéciales

Sélectionnées "A"

Sélectionnées "B"

Sélectionnées "C"

Sélectionnées "D"

Définitions des catégories

Les deux catégories de volailles habillées reconnues sous les

"types modèles canadiens pour les volailles habillées" sont définies comme suit par les règlements :

Nourries au lait. — Pour être classées dans la catégorie "Nourries au lait", toutes les volailles doivent présenter une couleur blanche dans les dépôts de graisse. La peau et la chair doivent avoir une texture molle, fournissant la preuve que l'oiseau a été engraisé en épiplette ou en loge pendant un temps suffisant pour que les muscles aient eu le temps de s'adoucir ou de disparaître.

Sélectionnées. — Cette catégorie comprend toutes les volailles qui ne présentent pas une couleur blanche dans les dépôts de graisse et dans lesquelles la peau et la chair ne portent pas la preuve d'avoir été nourries au lait.

Définitions des sous-catégories
Les différentes sous-catégories reconnues dans les catégories respectives "Nourries au lait" et "Sélectionnées" sont définies par le règlement comme suit :

Spéciale. — Les volailles de cette catégorie sont des spécimens parfaits au point de vue commercial, quant à la conformation, le fini, l'embonpoint et la qualité de la chair qui doit être tendre. Le dos, les hanches et les os du bassin sont bien recouverts de graisse. La peau ou la chair ne portent aucune meurtrissure, ni aucune déchirure ou coupure, ni de petites plumes (plumes rudimentaires ou moignons) qui enlèvent tant à l'apparence d'un oiseau. Il ne doit jamais, non plus, y avoir de petites plumes sur la poitrine ou sur les cuisses. L'oiseau ne doit présenter aucun symptôme de décoloration résultant d'une saignée mal faite ou d'un frottement au cours de la plumaison.

Nourries au lait Spéciales. — Les volailles de cette catégorie doivent se conformer à la description des "Spéciales" ainsi qu'aux conditions de la catégorie "Nourries au lait".

Sous-catégories "A". — Les volailles de cette sous-catégorie doivent être bien engraisées et charnues, le dos, les hanches et les os du bassin doivent être bien recouverts de graisse. On tolère quelques petites plumes ailleures que sur la poitrine. Les défauts quelconques de conformation ne sont pas permis. L'oiseau ne doit présenter aucun symptôme de décoloration résultant d'une saignée imparfaite ou d'un frottement au cours de la plumaison. Les déchirures de la peau ne doivent pas dépasser un demi-pouce de longueur, et il ne doit pas y avoir plus de deux déchirures sur un spécimen quelconque, dont aucune ne doit paraître sur la poitrine.

Nourries au lait "A". — Les volailles Nourries au lait "A" doivent se conformer aux définitions de la catégorie "A" et remplir, en outre, les conditions posées pour la catégorie "Nourries au lait".

Sous-catégories "B". — Les volailles de cette catégorie doivent être raisonnablement bien charnues. Elles peuvent présenter de légères traces de petites plumes sur la poitrine. Les difformités ne sont pas permises, à l'exception d'une légère torsion du bréchet (os de la poitrine). On tolère une grande déchirure, ne dépassant pas un pouce de longueur, ou pas plus de cinq petites déchirures ou quelques traces de frottement.

Nourries au lait "B". — Les volailles Nourries au lait "B" doivent se conformer aux définitions de la sous-catégorie "B" et remplir, en outre, les conditions posées pour la catégorie "Nourries au lait".

(Suite à la page 112)

Membres de l'U. C. C.

consignez
VOS VOLAILLES ABATTUES
au Comptoir Coopératif de l'U.C.C. Ltée,
a/s de Montreal Rail & Water
Terminals,
Place Viger — Montréal.

CONDITIONS DE VENTE 5%

Pour tous renseignements, s'adresser au

Secrétariat de l'U. C. C.

1231, Demontigny Est

Montréal

BROCHE A PRESSER

Jauge No. 13 \$3.10

Jauge No. 14 3.20

Jauge No. 15 3.30

Ces prix sont f.a.b Montréal, La taxe de vente de 4% est à ajouter. Escompte de 2% pour du comptant.

POUR TOUTES COMMANDES S'ADRESSER :

COMPTOIR COOPERATIF DE L'U.C.C.
1231 Est, rue Demontigny Montréal

Tél. Harbour 2116

E. W. CARON

145-149 Des Commissaires Est, Montréal

Meunier et Négociant en Farine, Grains
et Provisions

Grains louses — chars assortis

Demandez les produits CARONA

EPANDREUR D'ENGRAIS

EVAPORATEUR POUR BUCHERIES

POELE A SUCRE CHAUDIERE A BEVE

VERNE ET BUREAU CHEF VICTORIAVILLE, QUE.

JUTRAS

ECHANGEZ vos PRODUITS contre le TEMPS des OUVRIERS.

vos produits ont moins de valeur parce que le pouvoir d'achat de l'ouvrier est diminué — ACHETEZ MAINTENANT signifie aussitôt plus de travail pour les ouvriers, plus d'argent gagné pour acheter des produits agricoles qui sont une des premières nécessités de la vie.

UTRAS vous offre des prix réduits et des termes prolongés, montrant sa foi dans l'avenir du pays, il faut avoir confiance, c'est ce qui manque présentement. En ACHETANT MAINTENANT il y aura plus d'activité dans les industries et le commerce, d'où la PROSPERITE s'installe par tous.

La VENTE et l'ACHAT vont de pair
ACHETEZ MAINTENANT FAITES CIRCULER L'ARGENT
"Vous chasserez la dureté des temps"

MANUFACTURÉS PAR

LA COMPAGNIE JUTRAS L.TÉE

VICTORIAVILLE, QUE.

CHARRON A LITRE

STALLS A AGNEAUX

ENCELOS POUR TAUREAUX

METALLATIONS A POU

PRODUCTEURS DE BEURRE ET DE FROMAGE

Profitez

des ventes aux enchères du Comptoir Coopératif de l'U. C. C. Ltée. — Il y va de votre intérêt.

Etudiez nos conditions de vente

BEURRE : Commission : 10 sous par boîte, plus 7 sous par boîte pour autres frais (1) avec maximum de \$10.00 par envoi d'une même fabrique.

FROMAGE : Commission : 1/2 de sou par livre, plus 4 sous par boîte pour autres frais (1).

Aucune charge extra. — Les ventes sont publiques. Adressez les consignations à :

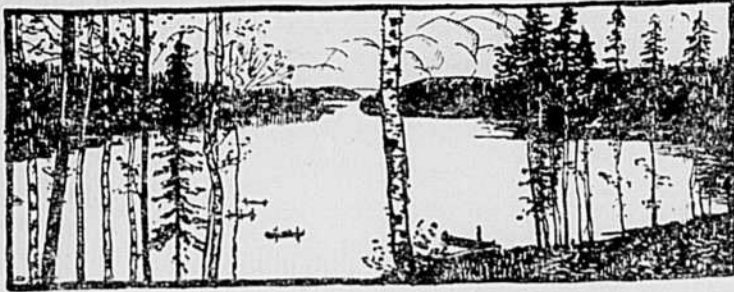
COMPTOIR COOPERATIF DE L'U. C. C. Ltée
Montreal Rail & Water Terminals,
Place Viger, Montréal.

Adressez les connaissements et correspondances à :

COMPTOIR COOPERATIF DE L'U. C. C. Ltée
1231 Est, rue Demontigny,
Montréal.

Les papiers nécessaires aux expéditions sont adressés gratuitement sur demande

(1) Frais d'entreposage, manutention et assurance.



AIMONS NOTRE SOL COLONISATION SYSTEMATISEE

"Bienheureux les doux, car ils posséderont la terre!"
N.S. J.-C. : sermon sur la montagne.

"Un Gaspésien", publiant ses "réflexions" à propos de colonisation, avait écrit dans LE DEVOIR du 12 septembre dernier: "Il y a donc encore de vrais colons... Seulement, pressons-nous si nous ne voulons pas décourager cette consolante poussée, mais la favoriser par une bonne politique vraiment nationale. On a tout sacrifié pour l'exploiteur de la forêt qui a chassé le colon; le résultat doit nous ouvrir les yeux et ramener la politique de Colbert de Talon. Le vrai colon ne demande rien pour rien. Il a besoin — et il se contente de cela — de pouvoir soutenir sa famille en attendant les premières récoltes qui le mettront à flot. L'argent qu'on lui paiera pour son travail de défrichement et de culture se transformera en valeur foncière..."

Relevant et soulignant ce passage caractéristique, au DEVOIR du 31 octobre, un autre correspondant, de Gaspé même, cette fois, et qui signe C.-E.R., le commente ainsi: "N'est pas là tout l'énoncé de ce qu'on a appelé dans l'histoire de "Colonisation officielle", système selon lequel il appartient à l'Etat de coloniser les régions neuves? Pour sa réalisation, l'Etat choisit lui-même les colons, leur concède des lots, délimite les paroisses, trace d'avance les routes, creuse des fontaines, des puits, construit des maisons, érige écoles et églises: en un mot, l'Etat, moyennant main-d'oeuvre rétribuée, crée de toutes pièces les villages de colonisation, quitte à se faire compenser après, si la chose devient possible..."

Et pour prouver que ce système n'a rien de chimérique, mais qu'au contraire il peut être fort avantageusement appliqué; qu'il a même déjà fait ses preuves, de façon indiscutable, C.-E.R., évoque, avec un à propos parfait, les beaux succès obtenus par la colonisation française en Algérie, sous ce régime, pendant le septennat du maréchal Bugeand, de 1841 à 1848.

Après Bugeand, on essaya pendant vingt-deux ans (1848-1871) d'une autre manière: la concession des terres à de grandes compagnies, subventionnées et chargées seules de susciter et d'activer le progrès colonial. En Algérie comme au Canada, dans les tout premiers commencements de la colonisation française chez nous, l'aventure aboutit à un déplorable fiasco.

Force fut donc d'y renoncer, en 1871, et pendant trente années (1871-1901) on remit en honneur le système de Bugeand, qui avait fait ses preuves et commandait la préférence: concession gratuite des terres, fondation de centres et d'établissements de colons aux frais de l'Etat, fournissant aux pionniers, au moyen de la main d'oeuvre rétribuée, l'occasion de se sustenter pendant les premières années de prise de possession, avec remboursements éventuels, sagement gradués, à mesure que le colon s'est davantage enraciné au sol.

De nouveau, tout comme trente ans auparavant, le succès obtenu par cet effort fut des plus complets. La population française en Algérie tripla, au cours de ces trois décades; l'apport étranger: espagnol et italien y doubla, de son côté: la "France africaine" était fondée, forte d'une population atteignant le million, dont les trois quarts de nationalité française.

Après avoir rappelé cette démonstration si concluante, le correspondant de Gaspé se demanda si le même régime ne pouvait point s'appliquer profitablement en province de Québec, et notamment dans sa région gaspésienne. Il répond hardiment: "Nous sommes convaincus que, toutes proportions gardées, les mêmes méthodes assureraient les mêmes résultats. Il va de soi qu'il faudrait cependant tenir compte de certaines conditions spéciales et locales dans l'adoption de ce système."

"D'ailleurs, poursuit-il, l'adoption de ce système n'est pas inouïe chez nous. C'est à peu près ce que fit le gouvernement anglais pour peupler la Nouvelle-Ecosse de loyalistes, en 1780 et les années suivantes, et quelques centres de la Gaspésie, entre autres, New Richmond, New Carlisle et Douglstown. A ces loyalistes, le gouvernement anglais fournissait gratuitement des instruments agricoles, des semences et des provisions pour trois ans, après avoir donné à chaque adulte deux cents acres de terrain, à chaque femme, fille ou enfant, cinquante acres. Puis il entreprit la construction d'une ville à New Carlisle. On avait formé le même dessein pour Gaspé.

Ces tentatives auraient sans doute été couronnées de succès, si l'administration en avait été bien conduite, affirme cet historien local, bien renseigné."

La dilapidation de l'argent — des millions de piastres — le délaissement de la terre pour les affaires, une natalité précaire, firent échouer les espérances anglaises en Gaspésie.

L'application de ce système exige tout d'abord un choix très judicieux des colons à établir UNE ADMINISTRATION INDEPENDANTE et LA CONCENTRATION PLUTOT QUE LA DISPERSION DES VILLAGES.

Nous venons de souligner nous-mêmes une couple des observations les plus typiques de ce témoin dont la déposition, intéressante au plus haut point, fait tout le fonds de la présente chronique, à cause de sa pressante actualité.

C'est que les deux conditions essentielles de réussite, ainsi mises en vedette, administration intégrée et INDEPENDANTE,

concentration et non dispersion des effectifs colonisateurs, répondent précisément à la précaution suggérée plus haut par notre auteur, disant qu'il conviendrait de tenir compte de particulières indications des temps et des lieux, en appliquant, en province de Québec, le système qui a fleuri si merveilleusement en Algérie.

Nous convenons, avec C.-E. R., que c'est, à peu de choses près, ce régime de "patronat colonial" que notre gouvernement provincial tente enfin d'appliquer, sous la poussée du chômage intensif, sur quelques points de notre domaine national. Toutefois, il convient de noter que cet "à peu près" exclut encore, jusqu'ici, ce triage de colons, cette administration indépendante, cette concentration bien ordonnée, que le correspondant de Gaspé juge indispensables, et à bon droit, au plein succès de l'initiative.

De plus, et c'est fort à déplorer, au simple et efficace "patronat", intelligemment entendu et exercé, on substitue toujours, jusqu'à présent, le périlleux "patronage" à arrière-pensée de profit politique, et il y a lieu de redouter fort que ceci n'aboutisse à tuer cela, comme l'a vu trop souvent, dans nos annales colonisatrices du temps passé...

Or, c'est justement pour correspondre aux nécessités indiquées, pour parer au grave danger signalé, que la Ligue Nationale de Colonisation, dès 1923, avait élaboré et proposé son "Plan d'une Croisade de Colonisation intensive, libre et systématique", partiellement copié, à cette heure, mais de façon inadéquate, par le même gouvernement qui jugea alors meilleur de le repousser.

Amédée DENAULT.

Le chansonnier canadien

Le génial poète Victor Hugo a écrit avec beaucoup de vérité et de sentiment: "Qui de nous n'a trouvé le calme dans un chant?"

C'est cette pensée, à la fois harmonieuse, puissante et profonde, qui s'offre à notre esprit en parcourant, d'un regard hâtif, le recueil de vieilles et bonnes chansons que notre ami et concitoyen, M. U. S. Allaire vient de présenter au public.

"Le Chansonnier Canadien" nous apparaît sous une jolie toilette typographique, due à l'habileté des imprimeurs bien connus "La Librairie Beauchemin". Il contient environ deux cents chansons, dont le motif principal et les refrains sont écrits en musique. Ceci est de nature à le populariser puisque ces airs doux et faciles sont à la portée des plus modestes musiciens. Dans le recueil, il y a ce qu'on peut appeler de vraies trouvailles. M. Allaire, qui est un chercheur infatigable, a trouvé le moyen d'arracher à l'oubli des vieilles chansons qui étaient complètement perdues ou ignorées.

"Ces vieux airs du pays, au doux rythme obsesseur"
"Dont chaque note est comme une petite soeur."

Il faut donc féliciter bien chaleureusement M. Allaire, qui a fait acte de patriotisme en conservant, par ses soins, des chants qui font partie de notre patrimoine musical.

M. Allaire consacre ses loisirs, depuis sa plus tendre enfance, à l'art divin de la musique. Il est excellent pianiste, bon violoniste, et fut tour à tour chef de fanfare, chef d'orchestre et directeur du Cercle Musical Victoria.

A ses heures "Dick" Allaire, comme on l'appelle dans l'intimité, s'est fait lui-même chansonnier. Il a donné au public "L'Angelus", "Les Riens", "Pleurez, Priez, Chantez", "Jean Noël", qui ont eu un joli succès de diffusion. Il a aussi composé quelques pièces pour le piano, le violon, et s'occupe d'orchestration.

"Le Chansonnier Canadien" ne manquera pas d'éveiller l'attention du public. Plusieurs voudront se le procurer pour eux-mêmes ou pour faire des cadeaux. Ce serait, en effet, un joli souvenir artistique à offrir à un ami ou à une amie, à l'occasion de la Noël ou du Jour de l'An. Ce recueil se vend \$1.25, plus 15c par la poste. On peut se le procurer chez l'auteur à Victoriaville.

Souhaitons en terminant, le plus franc succès à "Le Chansonnier Canadien", et n'oublions pas qu'un foyer ou l'on chante est un foyer heureux.

Production du sucre d'érable

La valeur du sucre d'érable et du sirop d'érable produits au Canada au printemps de 1931 était estimé à \$3,537,700 dont \$930,300 pour le sucre et \$2,606,900 pour le sirop. Il s'est produit 5,484,100 livres de sucre d'érable et 1,314,700 gallons de sirop d'érable. Sur cette production totale de sucre d'érable, la Province de Québec a contribué 4,726,000 livres et 737,000 gallons de sirop d'érable. L'Ontario vient en deuxième avec 636,000 livres de sucre et 572,400 gallons de sirop. Le reste des deux produits provenait de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick. Le sucre a obtenu un prix moyen de 17 cents par livre et le sirop de \$1.98 par gallon. — Extrait de l'Economie agricole.

Mettez les porcs à point

Dans une revue de la situation actuelle du commerce des porcs, M. A. A. MacMillan, chef du Service des moutons et des porcs, jette une note d'alarme au sujet du grand nombre de porcs trop maigres qui arrivent sur le marché. Cette pratique, dit-il, beaucoup trop générale cette saison et par laquelle le vendeur espère gagner quelques sous par livre aux prix courants, n'a rien pour se justifier. Elle est néfaste, car elle démolit le marché et fait tomber les prix bien au-dessous du point qu'ils auraient pu atteindre.

Maintenant que les prix sont tombés au niveau des prix d'exportation et qu'ils cadrent avec les conditions du pays, la seule pratique raisonnable que l'on puisse adopter à l'heure actuelle, dit M. MacMillan, est d'engraisser les porcs jusqu'à ce qu'ils aient atteint le bon poids du marché, c'est-à-dire environ 200 livres. C'est là, croit-il, le seul moyen utile de développer un marché "soutenu" pour les porcs et de régulariser la vente, tout en améliorant la qualité.

Pour rire

Mme Durand. — Réellement, cher monsieur, vous voulez donc (portant son mouchoir à ses yeux) me voler ma fille.

M. Dupont. — Ce n'est pas un vol, chère madame, c'est une vente que vous me consentez.

Louis XII disait: "J'aime mieux voir mes sujets rire de mes économies que pleurer de mes prodigalités."

Quand Il Y A un Surplus de Lait

L'acheteur surveille naturellement la qualité de plus près. Si votre record de sédimen est pauvre—Attention! Rappelez-vous que vous ne pouvez avoir de lait propre avec des vaches malpropres. Tondez vos vaches comme il faut. EMPLOYEZ la—

Clipmaster la Machine Electrique la Plus Rapide du Monde



No. J2 avec Poignée Courroie de cuir
No. J1 avec Poignée en Aluminium au Sommet.

L'illustration montre la machine complète. Fonctionne sur courant de lumière. Légère (3 lbs.), bien équilibrée, prise confortable dans toute position. La tondeuse la plus rapide du monde très puissante. Roulements à billes, pour que les couteaux gardent leur coupe plus longtemps. Corde électrique couverte de caoutchouc, 25'.

Aussi un modèle fonctionnant sur accumulateur d'auto ★
Un accumulateur ordinaire d'auto ou de camion fera fonctionner une CLIP-MASTER, spéciale durant 8 heures. Si le moteur marche comme à 20 milles à l'heure, l'accumulateur ne se déchargera pas, peu importe le temps durant lequel la tondeuse fonctionne.

Choisissez Suivant Votre Courant Electrique: J2 J1
Moteur universel 110-120 v. \$28.75 \$36.00
Moteur à C.D. 32 volts..... 34.75 \$36.00
Moteur universel 220 volts 34.75 \$36.00
Pour batterie d'auto, 6 volts 34.75 \$36.00

Ces prix sont pour Machine Complète—Prête à servir, Couteaux Complis.

Voyez ces machines chez le marchand ou envoyez \$5 à l'usine, pour une CLIP-MASTER, payer la balance sur réception (par la poste). Pour STEWART No. 1 Machine à Manivelle, envoyez \$2.00 à l'usine; balance sur réception (par express ou fret).

Satisfaction ou Argent Remis
STEWART No. 1 machine à manivelle (à gauche), le standard des machines actionnées à la main. Roulements à billes, fonctionnement facile. Solide construction pour servir de nombreuses années. Chez votre marchand \$14.50.

Flexible Shaft Co. Ltd. Bureau et Usine 149 Carlaw Ave. Toronto

Aux éleveurs... (Suite de la page 111)

Sous-catégories "C". — Les volailles de cette catégorie doivent être assez bien garnies de chair. Elles peuvent porter quelques petites plumes et peuvent être mal préparées, meurtries ou déchirées. Cette catégorie peut contenir: des oiseaux à os de poitrine déformé, des oiseaux bien garnis de chair mais qui ont été mal saignés, sans cependant être très décolorés par suite d'une mauvaise saignée, des oiseaux bien garnis de chair, dont le dos et les os du bassin ne sont pas recouverts de graisse, et de grands oiseaux longs jointés qui ne sont pas bien garnis de chair.

Sous-catégorie "D". — Oiseaux très mal garnis de chair et tous les autres oiseaux inférieurs à la catégorie "C" et qui sont bons pour la consommation.

SOMMAIRE

Le Congrès de l'U. C. C.	97
Lauréats du Concours de Propagande	98
Beurre et fromage	98
Editorial	99
Echos de Cercles	100
Echos de Cercles (Suite)	101
Page Féminine	102
Appréciations nos produits agricoles	103
Deux décisions et leurs conséquences	104
Bilan de Synthèse complet de l'U. C. C.	105
La route transcanada	106
Technique agricole	107
Aux jeunes agriculteurs	108
Consultations légales	109
Page du marché	110
Aux éleveurs de volailles	111
Aimons notre sol	112